



# PREVENTION ET SECURITE

Santé et sécurité des personnes

Protection des biens

Respect de l'environnement

**BILAN 2007**

**PROGRAMME 2008**

# SOMMAIRE

<b>1   BILAN DES DOMMAGES 2007</b> .....	<b>3</b>
1.1   Statistiques des accidents et maladies professionnelles .....	3
1.1.1   Accidents de service, de mission et de trajet .....	4
1.1.1.1   Déclarations effectuées auprès des délégations régionales .....	4
1.1.1.2   Accidents ayant donné lieu à arrêt de travail (supérieur à 24 heures) .....	5
1.1.1.3   Taux de fréquence et taux de gravité .....	8
1.1.1.4   Autres indicateurs .....	9
1.1.2   Accidents de trajet .....	16
1.1.3   Maladies professionnelles .....	17
1.1.3.1   Déclarations de maladies professionnelles .....	17
1.1.3.2   Types de maladies professionnelles déclarées .....	17
<b>2   BILAN DES REALISATIONS 2007</b> .....	<b>18</b>
2.1   Fonctionnement des instances de concertation .....	18
2.1.1   Comité d'hygiène et de sécurité .....	18
2.1.2   Comités spéciaux d'hygiène et de sécurité (CSHS) .....	18
2.2   Actions récurrentes .....	19
2.2.1   Visites des unités .....	19
2.2.2   Activités en réseau .....	19
2.2.3   Formations .....	20
2.2.4   Information et communication .....	21
2.2.5   Rapports sur l'état de la sécurité des unités .....	21
2.2.6   Mise en œuvre de la convention particulière type applicable aux unités mixtes de recherche .....	21
2.2.7   Travaux de sécurité dans les opérations immobilières .....	21
2.3   Faits marquants 2007 .....	21
2.3.1   Promouvoir la politique de prévention et de sécurité .....	21
2.3.2   Adapter la structure prévention et sécurité .....	21
2.3.3   Améliorer la connaissance des dommages et le retour d'expérience .....	21
2.3.4   Développer l'information et l'aide aux délégations .....	22
2.3.5   Intégrer la sécurité dans la conception des locaux .....	22
2.3.6   Développer la maîtrise des risques professionnels .....	22
2.3.7   Se préparer aux situations d'urgence .....	22
2.3.8   Réussir le partenariat .....	23
2.3.9   Respecter l'environnement .....	23
<b>3   PROGRAMME DE PREVENTION ET DE SECURITE 2008</b> .....	<b>24</b>
3.1   Cadre et objectifs .....	24
3.2   Actions prévues en 2008 sur l'ensemble du CNRS .....	25
3.2.1   Promouvoir la politique de prévention et de sécurité .....	26
3.2.2   Conforter la structure prévention et sécurité .....	26
3.2.3   Développer la formation, l'information et l'aide aux délégations .....	26
3.2.4   Aide aux délégations .....	27
3.2.5   Intégrer la sécurité dans la conception et l'entretien des locaux .....	28
3.2.6   Développer la maîtrise des risques professionnels .....	29
3.2.7   Améliorer la connaissance des dommages et le retour d'expérience .....	30
3.2.8   Se préparer aux situations d'urgence .....	31
3.2.9   Réussir le partenariat .....	31
3.2.10   Respecter l'environnement .....	31
<b>4   ANNEXES</b> .....	<b>33</b>
Annexe 1 : Les structures d'hygiène et de sécurité .....	33
Annexe 2 : Les agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité .....	34
Annexe 3 : Les comités spéciaux d'hygiène et de sécurité .....	35
Annexe 4 : Formation nationale de prévention et de sécurité .....	36
Annexe 5 : Crédits spécifiques d'entretien liés à la sécurité .....	38
Annexe 6 : Les principales actions 2007 par rapport aux objectifs nationaux et régionaux .....	39
Annexe 7 : Les objectifs de prévention et de sécurité 2008 .....	42
Annexe 8 : Fiches de suivi .....	45
FICHE 1 : Formation des ACMO .....	45
FICHE 2 : Prévention du risque chimique .....	46
FICHE 3 : Evaluation des risques - document unique .....	47
FICHE 4 : Prévention des accidents de trajet .....	48
FICHE 5 : Connaissance et exploitation des accidents .....	49
FICHE 6 : Maîtrise des situations d'urgence .....	50

# 1 | BILAN DES DOMMAGES 2007

---

## 1.1 | Statistiques des accidents et maladies professionnelles

Les données présentées dans ce rapport constituent les statistiques 2007 des accidents de service, de mission, de trajet et des maladies professionnelles au CNRS.

Cette étude est réalisée à partir des données annuelles fournies par le service des pensions et des accidents du travail.

Elles concernent les agents CNRS et les contractuels (CDD, BDI...). Sont exclus : les stagiaires, le personnel des entreprises extérieures, les agents d'autres organismes.

Les maladies professionnelles sont celles reconnues en 2007.

Le nombre de maladies professionnelles ne comprend pas :

- les maladies professionnelles non reconnues,
- les maladies professionnelles en cours de régularisation, c'est-à-dire celles en attente de reconnaissance ou qui n'ont pas encore donné lieu à des prestations.

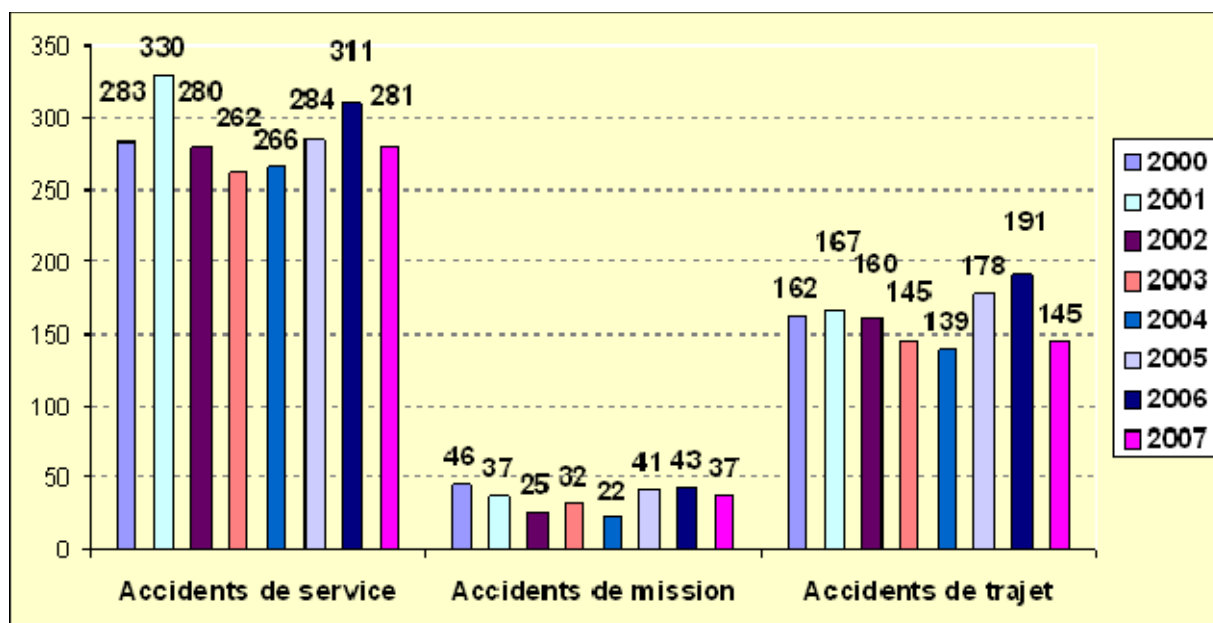
## 1.1.1 | Accidents de service, de mission et de trajet

### 1.1.1.1 | Déclarations effectuées auprès des délégations régionales

En 2007, **463** déclarations ont été établies (hors maladies professionnelles) ayant entraîné **5244** jours d'arrêt de travail. Les déclarations d'accident se décomposent de la manière suivante :

- **281** déclarations d'accidents de service
- **37** déclarations d'accidents en mission
- **145** déclarations d'accidents de trajet

[HIST. 1] Evolution des déclarations des accidents de service, en mission et de trajet depuis 2000



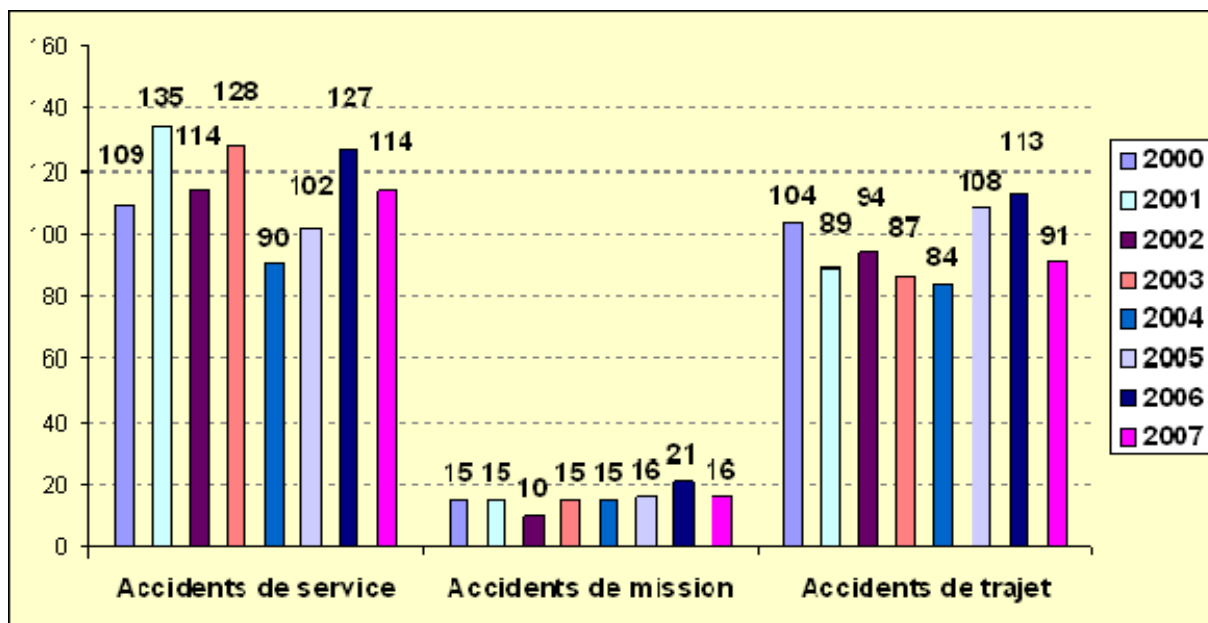
Globalement, une diminution de **15 %** du nombre total de déclarations d'accident pour l'année 2007 est constatée par rapport à l'année 2006. Les accidents de trajet diminuent de **24,1 %**, les accidents de service de **9,6 %** et ceux de mission de **14 %**.

### 1.1.1.2 | Accidents ayant donné lieu à arrêt de travail (supérieur à 24 heures)

En 2007, **221** accidents ont entraîné **5244** jours d'arrêt de travail. Les accidents avec arrêt de travail supérieur à 24 heures se décomposent de la manière suivante :

- **114** accidents de service, ayant entraîné **2558** jours d'arrêt
- **16** accidents en mission, ayant entraîné **448** jours d'arrêt
- **91** accidents de trajet, ayant entraîné **2238** jours d'arrêt

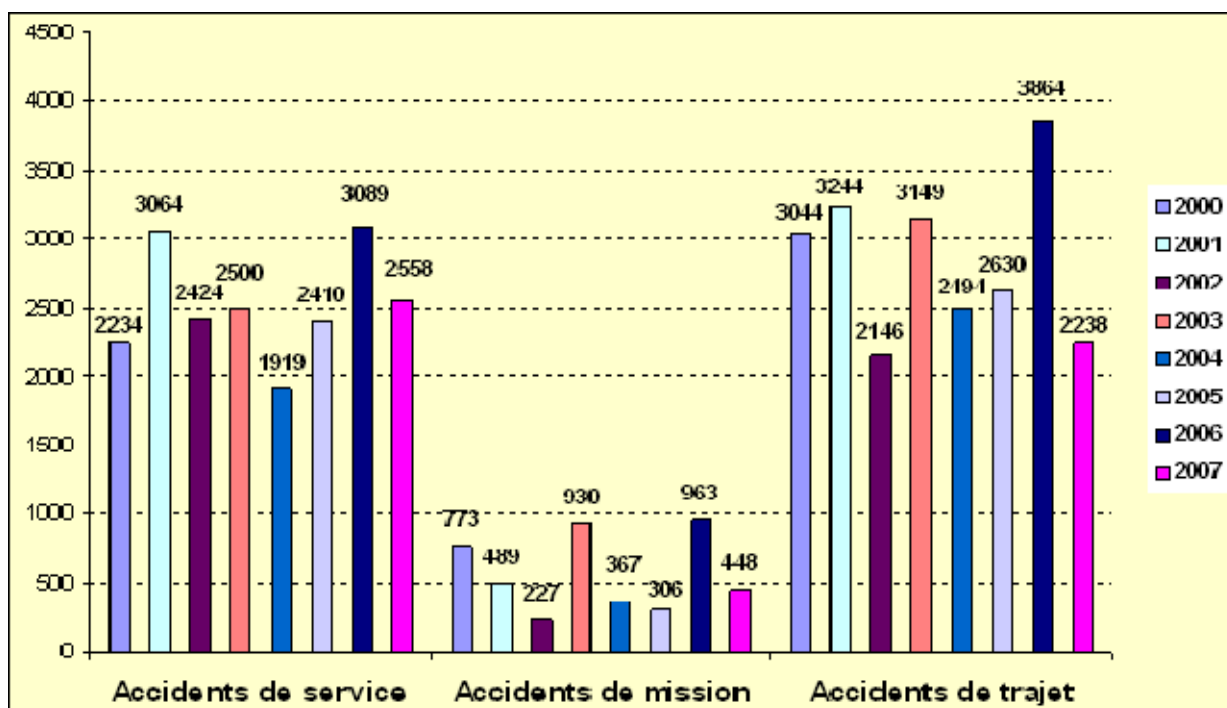
[HIST. 2] Evolution des accidents ayant donné lieu à arrêt de travail depuis 2000



Le nombre d'accidents de service avec arrêt oscille par rapport à une valeur moyenne de **117** accidents de service par an sur les 8 dernières années.

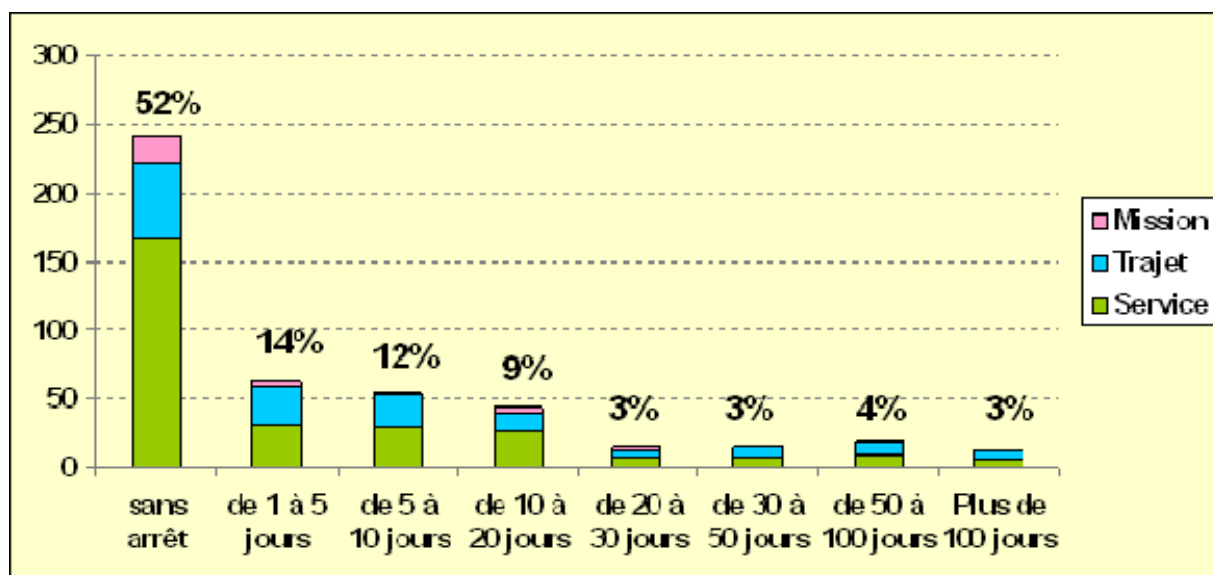
Le nombre d'accidents total avec arrêt au cours de l'année 2007 a diminué de **15,3 %** soit une diminution de 40 accidents par rapport à l'année 2006.

[HIST. 3] Evolution du nombre de jours d'arrêt pour accident depuis 2000



On constate pour l'année 2007 une diminution de **33,8 %** du nombre de jours d'arrêt par rapport à 2006.

[HIST. 4] Répartition des accidents par nombre de jours d'arrêt de l'année 2007

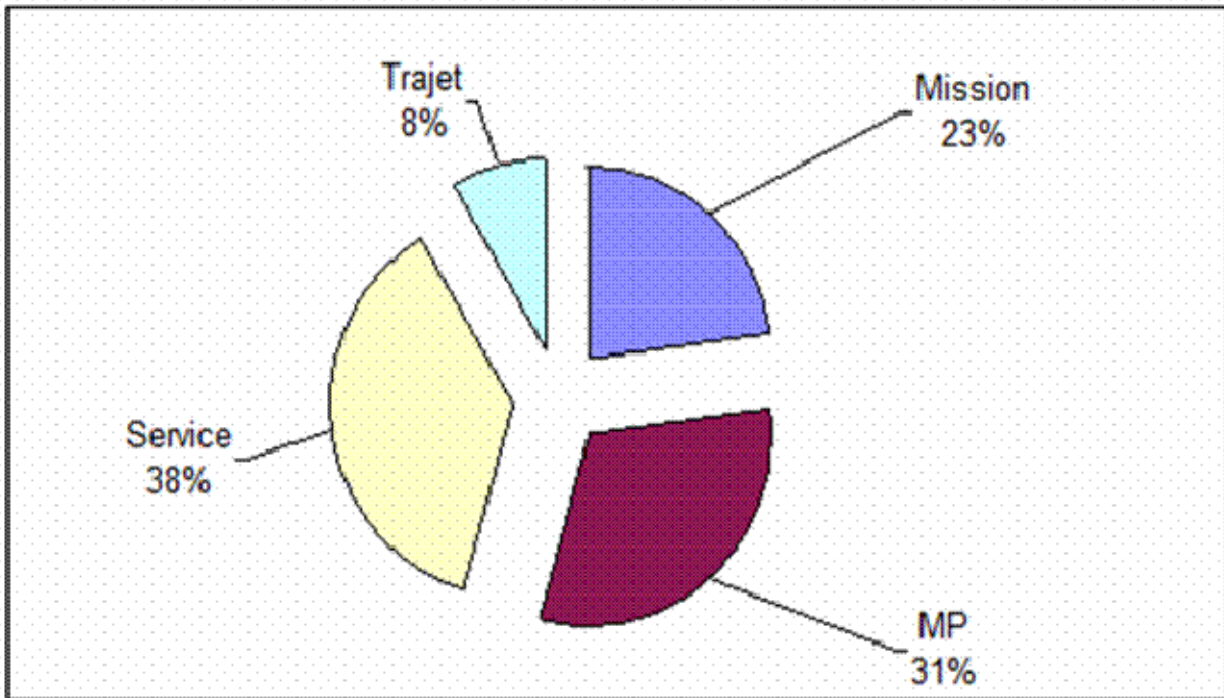


**66 %** des accidents ont engendré un arrêt d'une durée inférieure à 5 jours.

[TAB. 1] Nombre d'Incapacités Permanentes Partielles (IPP) par taux pour l'année 2007

Taux IPP en %	1	2	3	5	9	10	12	15
Nombre de cas	1	3	8	2	2	1	1	1

[CAM. 1] Répartition des incapacités partielles permanentes par type d'accidents (trajet, mission, service) et pour les maladies professionnelles



### 1.1.1.3 | Taux de fréquence et taux de gravité

Le taux de fréquence est un indicateur normalisé rapportant le nombre d'accidents avec arrêt (hors trajet) au nombre total d'heures travaillées :

$$TF = \frac{\text{Nombre d'accidents de service et de mission avec arrêt} \times 1\,000\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

Le taux de gravité est un indicateur normalisé rapportant le nombre de jours d'arrêt (inclut les jours d'arrêt sur l'année 2006) au nombre total d'heures travaillées :

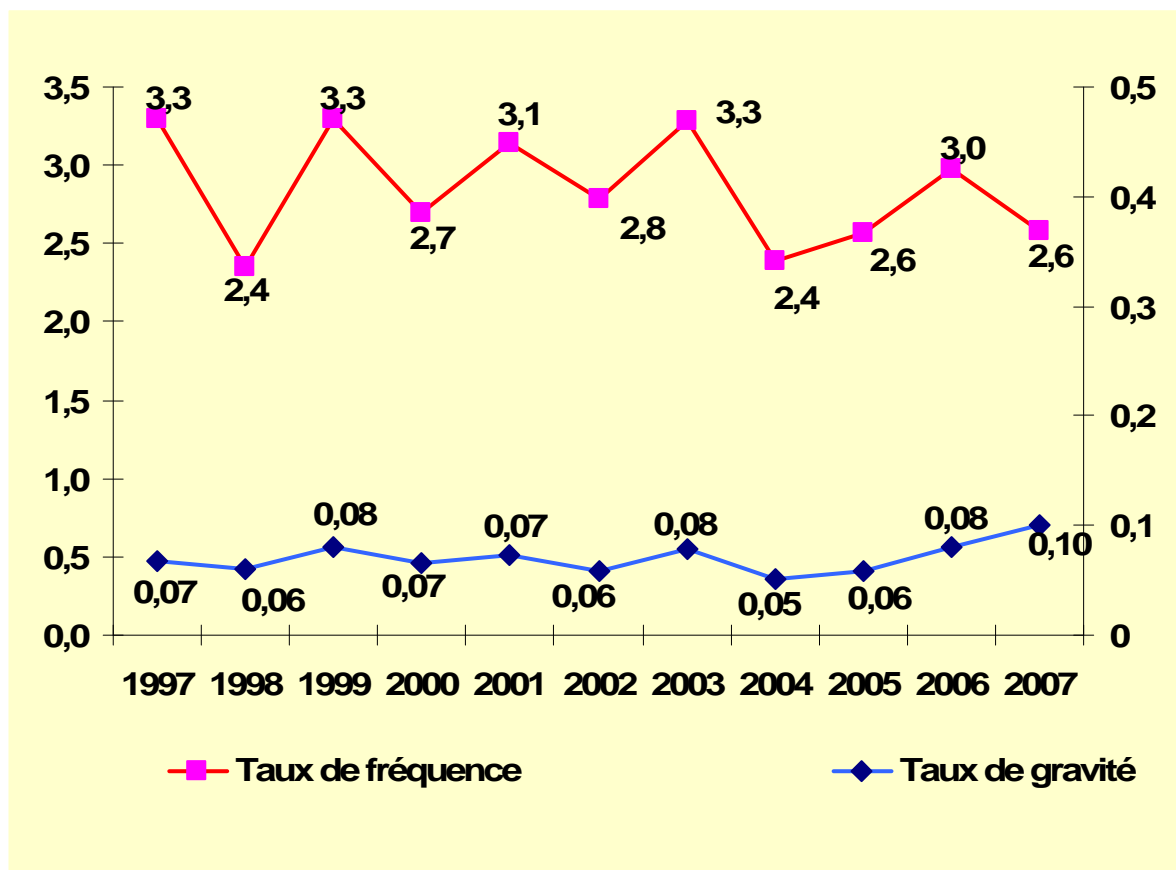
$$TG = \frac{\text{Nombre de jours d'arrêt} \times 1\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$

Le taux de fréquence 2007 s'établit à **2,6**  
Le taux de gravité 2007 s'établit à **0,1**

Les taux de fréquence et de gravité ont été calculés en prenant en compte les accidents de service et de mission pour **31488** agents travaillant 1600 heures par an.

- Les taux de fréquence (TF) et de gravité (TG) sont inférieurs à ceux de tous les secteurs d'activité du régime général.

[GRAPHE 1] Evolution des taux de fréquence et de gravité au cours des 16 dernières années





#### 1.1.1.4 | Autres indicateurs

### Accidents de service et de mission avec arrêt par éléments matériels

[TAB. 2] Accidents de service et de mission par éléments matériels

Eléments matériels	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Agression	1	20
Chute d'objet	3	144
Chute de personne	53	1359
Accident de la circulation	1	1
Contact - exposition	6	173
Explosion	1	27
Heurt	5	106
Manutention - Manipulation	49	954
Projection	2	15
Autres	9	207
<b>TOTAL</b>	<b>130</b>	<b>3006</b>

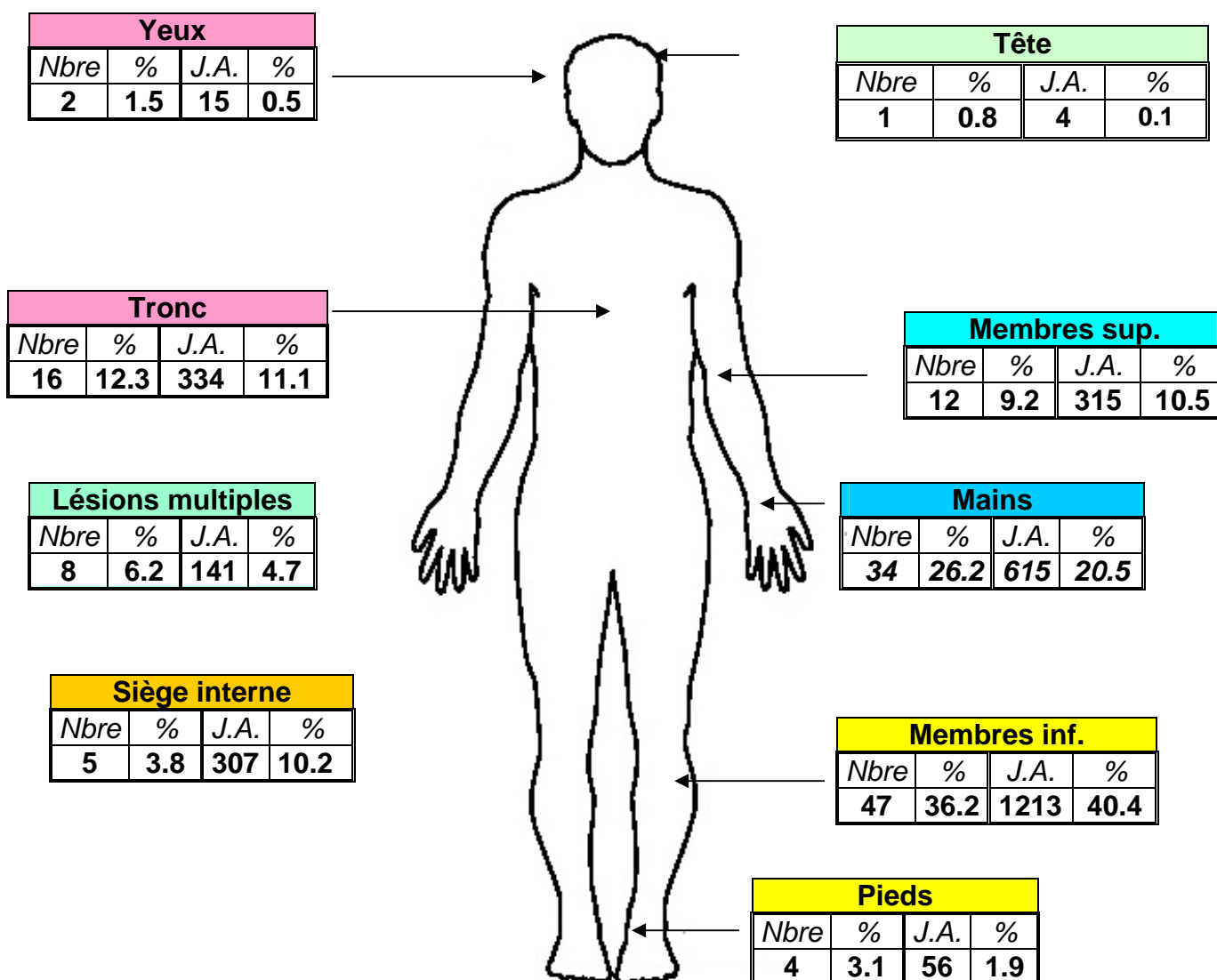
Les deux principales causes d'accidents de service et de mission avec arrêt sont comme les années précédentes :

- Les chutes de personnes
- Les accidents de manutention et de manipulation

Elles représentent **78,5 %** des accidents de service et de mission avec arrêt et **77 %** des jours d'arrêt (2313 jours d'arrêt).

On constate que l'indice de gravité, c'est à dire le nombre de jours d'arrêt moyen par accident, est plus important pour les accidents liés à une chute (soit un indice de gravité de 26) que pour les accidents liés à une manutention/manipulation (soit un indice de gravité de 19).

[SCHEMA. 1] Répartition des accidents de service et de mission par siège de lésion



Nbre : nombre d'accidents de service et de mission avec arrêt

J.A. : nombre de jours d'arrêt

% : pourcentage rapporté au nombre total d'accidents de service et en mission ou de jours d'arrêt

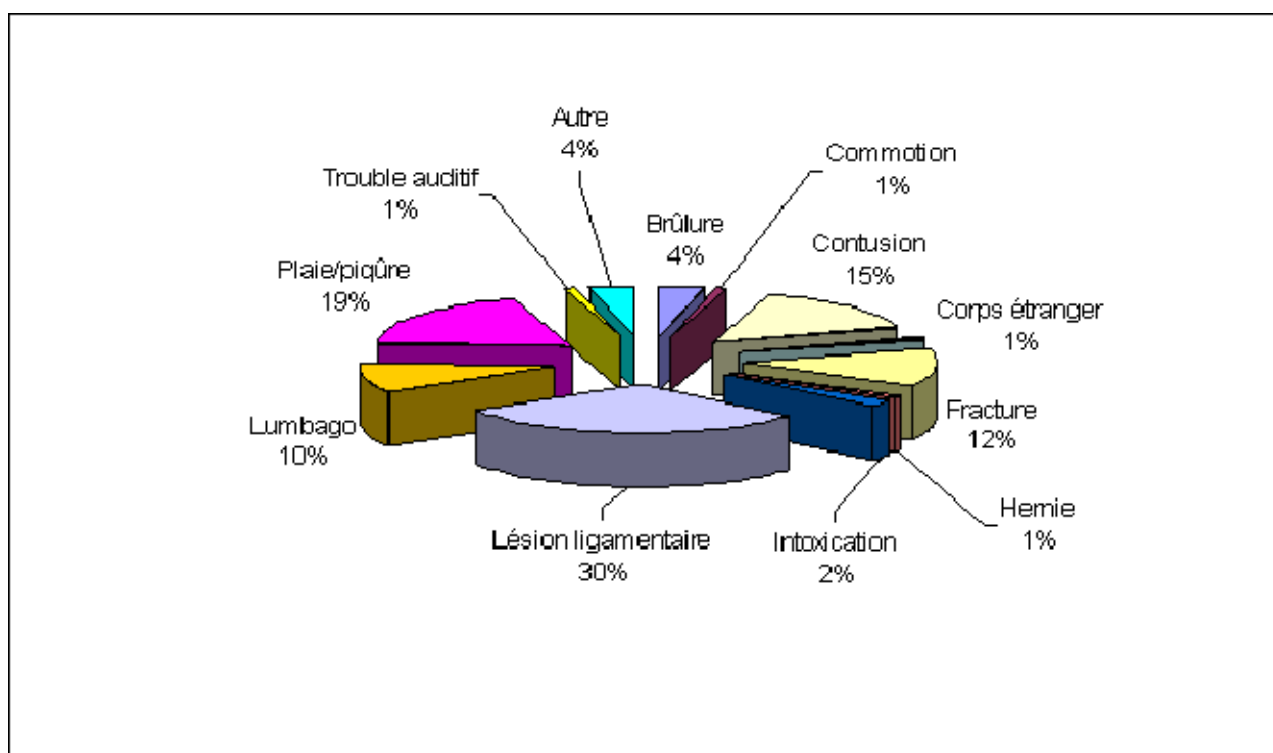
Les membres inférieurs sont le siège de lésions les plus fréquentes, représentant **36.2 % des lésions** suite à un accident avec arrêt. Le deuxième siège de lésions est la main (26.2 %).

Le siège de lésions donnant lieu au plus grand nombre de jours d'arrêt, se situe au niveau des membres inférieurs avec **40,4 % des jours d'arrêt** suivi par les mains (20.5 %).

[TAB. 3] Tableau des accidents de service et de mission (avec arrêt) par nature de lésion

Nature des lésions	Nombre d'accidents	%	Nombre de jours d'arrêt	%
Brûlure	5	3,8%	50	1,7%
Commotion	1	0,8%	4	0,1%
Contusion	20	15,4%	504	16,8%
Corps étranger	1	0,8%	3	0,1%
Fracture	16	12,3%	578	19,2%
Hernie	1	0,8%	83	2,8%
Intoxication	3	2,3%	140	4,7%
Lésion ligamentaire	39	30,0%	914	30,4%
Lumbago	13	10,0%	128	4,3%
Plaie/piqûre	25	19,2%	507	16,9%
Trouble auditif	1	0,8%	27	0,9%
Autre	5	3,8%	68	2,3%
<b>TOTAL</b>	<b>130</b>	<b>100,0%</b>	<b>3006</b>	<b>100,0%</b>

[CAM. 2] Répartition des accidents de service et de mission (avec arrêt) par nature de lésion



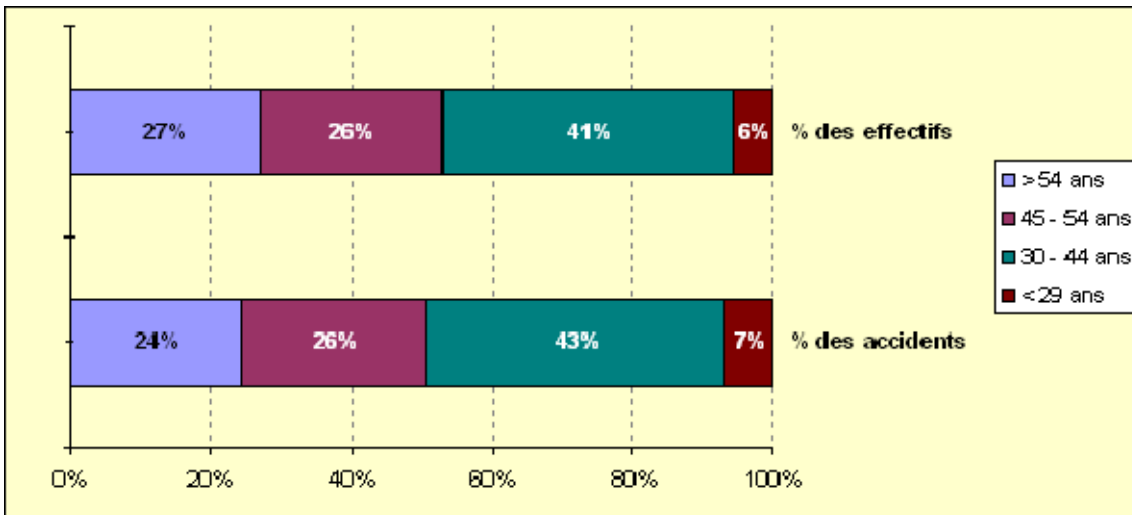
Les lésions musculaires et ligamentaires représentent **30 %** des accidents avec arrêt et **30.4 %** des jours d'arrêt.

[TAB. 4] Accidents de service et de mission avec arrêt suivant les corps

Corps	Nombre Accidents	%	Nombre de jours d'arrêt	%
A	1	0,80%	5	0,2%
AI	10	7,70%	246	8,2%
AJT	8	6,20%	57	1,9%
ATR	11	8,50%	365	12,1%
CR	15	11,50%	337	11,2%
DR	5	3,80%	49	1,6%
IE	14	10,80%	518	17,2%
IR	8	6,20%	144	4,8%
T	51	39,20%	1189	39,6%
Autres	7	5,40%	96	3,2%
<b>TOTAL</b>	<b>130</b>	<b>100%</b>	<b>3006</b>	<b>100%</b>

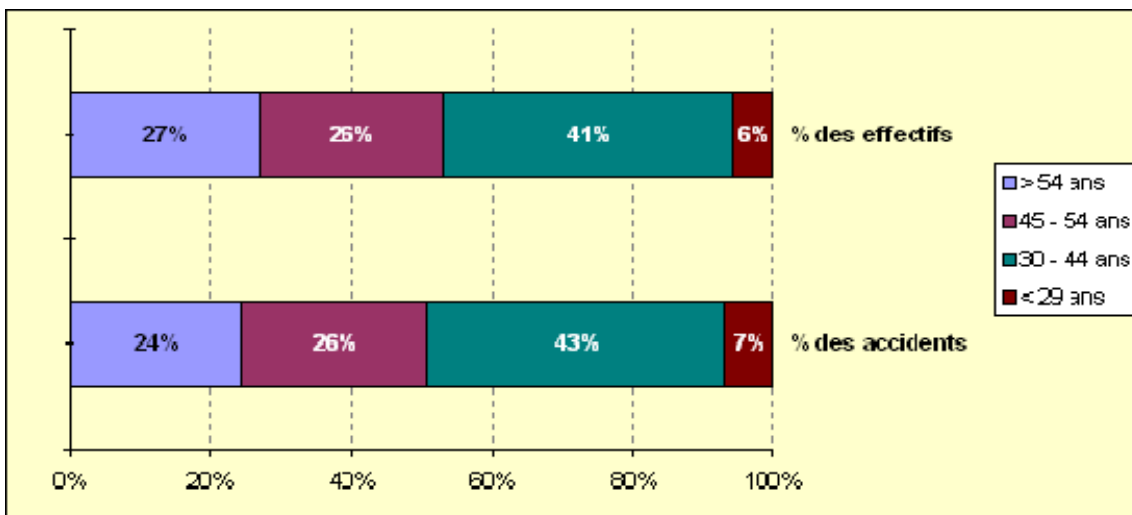
**39,2 %** des accidents avec arrêt (hors trajet) concernent le corps des techniciens alors que celui-ci ne représente que 21,3% des effectifs.

[GRAPHE 2] Accidents de service et de mission avec arrêt en fonction de l'âge



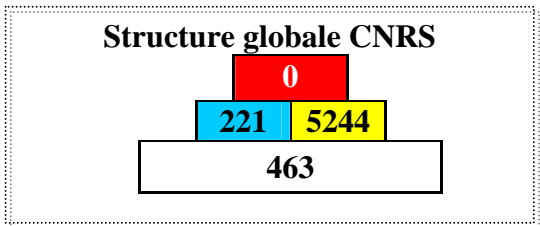
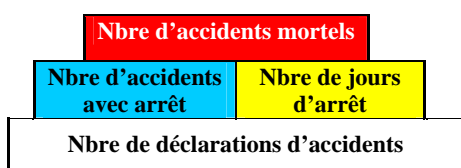
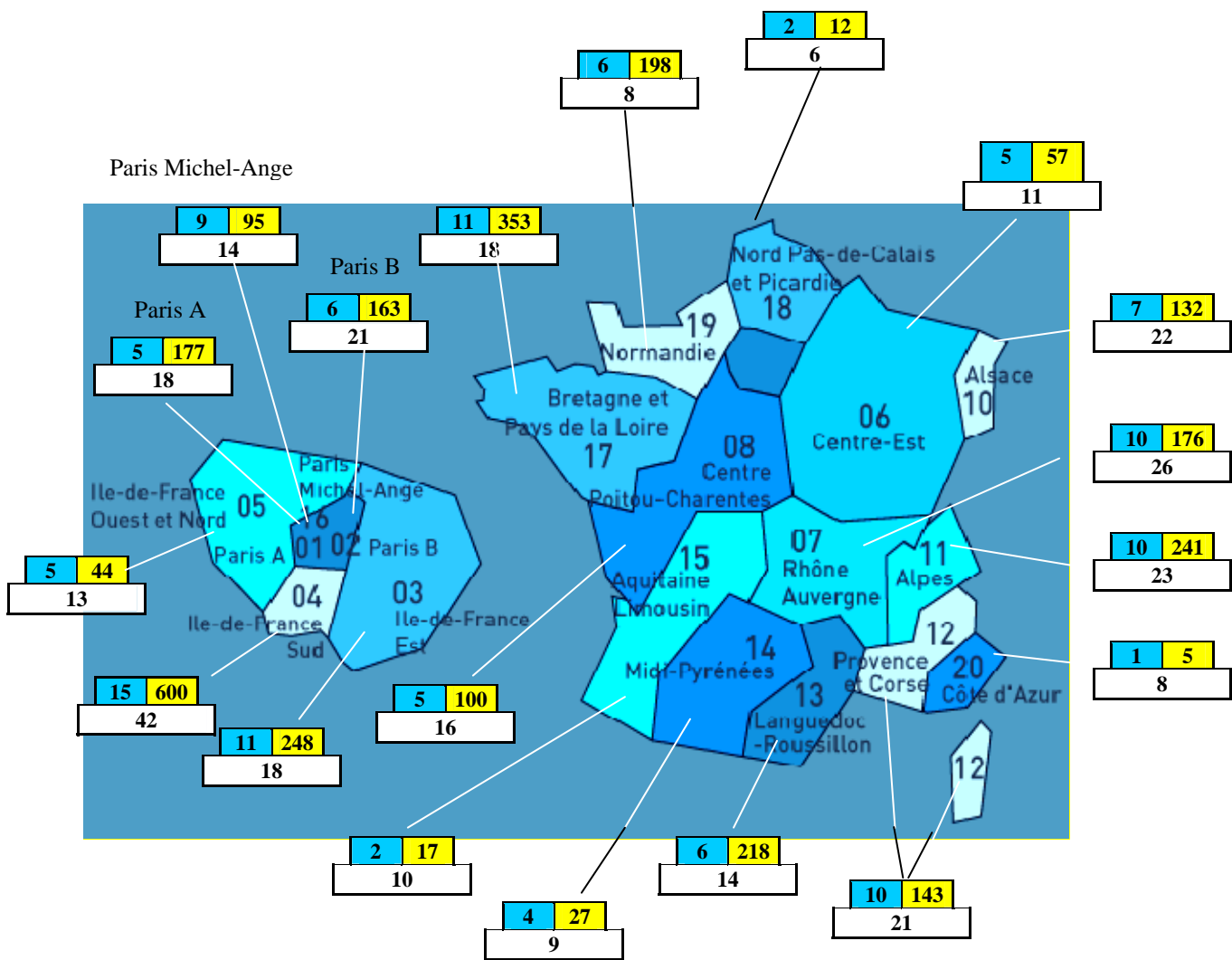
La comparaison des accidents par rapport à l'effectif par tranche d'âge (personnel permanent) montre que les tranches d'âge les plus jeunes ont des taux d'accident légèrement supérieurs.

[GRAPHE 3] Accidents avec arrêt en fonction de l'âge (trajet compris)

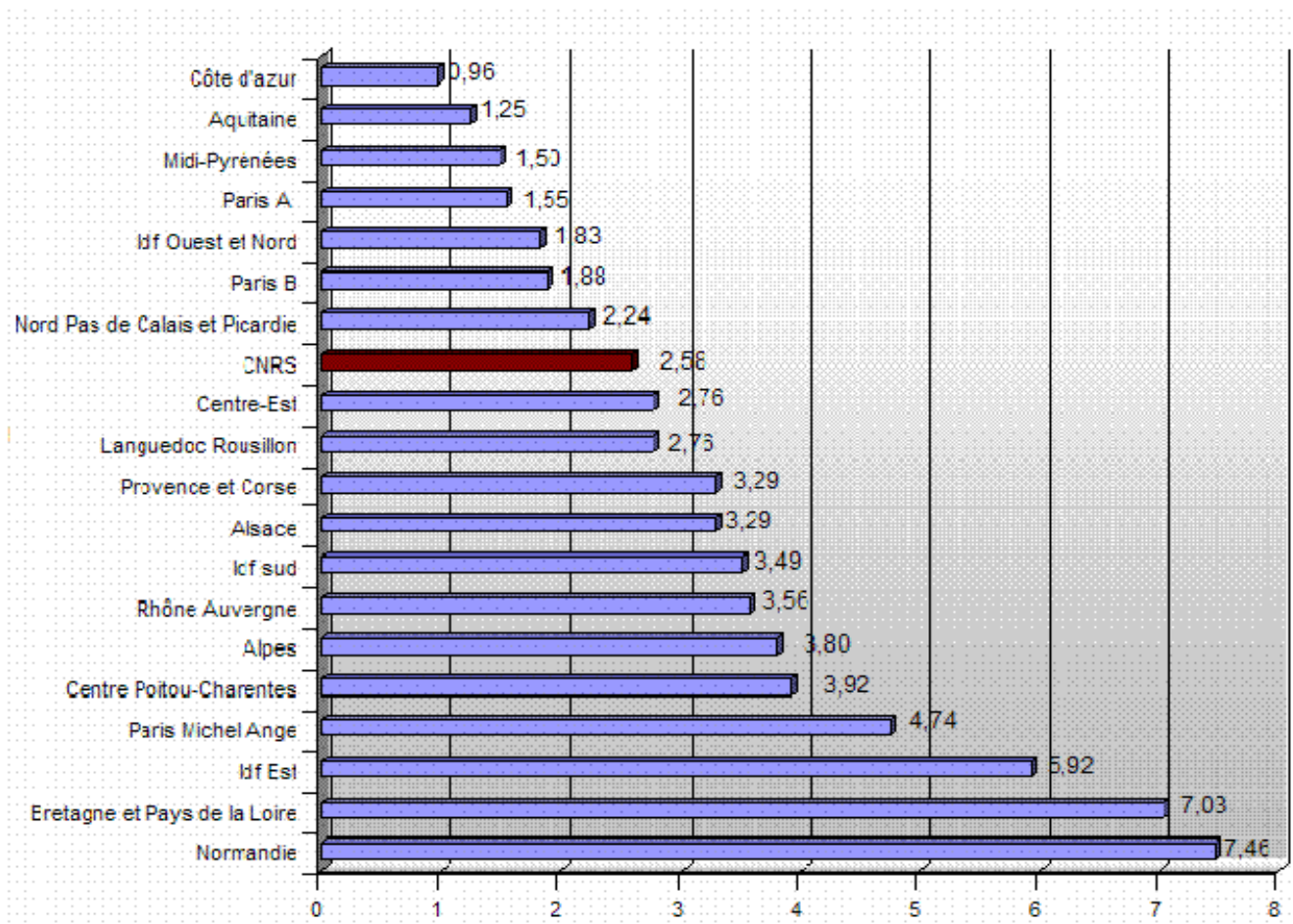


Par rapport à 2006, on ne constate pas d'influence notable de la classe d'âge sur le risque trajet.

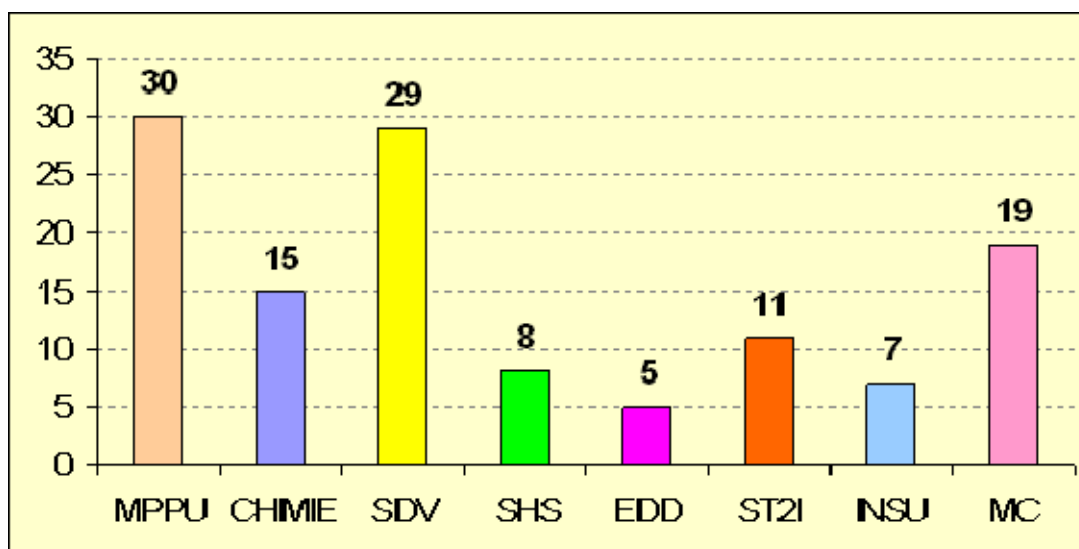
[CARTE 1] Répartition des accidents de service et de mission et des jours d'arrêt par délégation



[HIST. 5] Taux de fréquence par délégation (non inclus INSU et contractuels)



[HIST.6] Nombre d'accidents de service et de mission par département scientifique



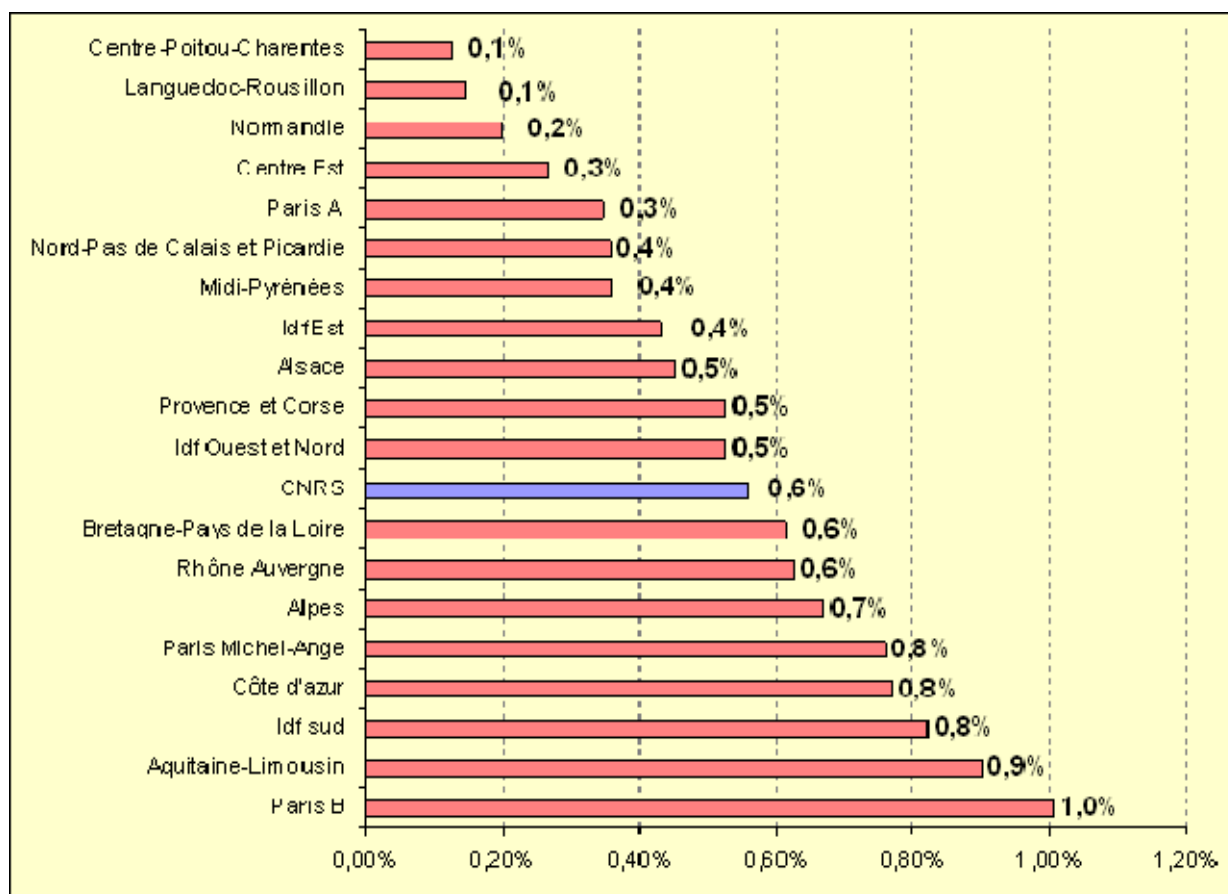
Les départements scientifiques MPPU, SDV et MC sont les départements ayant le plus d'accidents avec arrêt.

## 1.1.2 | Accidents de trajet

[TAB.5] Circonstances des accidents de trajet

Circonstances	Nombre déclarations d'accidents	Pourcentage des accidents	Nombre de jours d'arrêt	Pourcentage des jours d'arrêt
AGRESSION	4	2,8%	42	1,9%
AUTRES	5	3,4%	132	5,9%
CHUTE DE PERSONNE	73	50,3%	1005	44,9%
CIRCULATION	57	39,3%	1039	46,4%
HEURT	6	4,1%	20	0,9%
<b>TOTAL</b>	<b>145</b>	<b>100,0%</b>	<b>2238</b>	<b>100,0%</b>

[HIST.7] Répartition des déclarations d'accidents de trajet par délégation pour 100 personnes



En 2007, 145 accidents de trajet ont été recensés. Ils représentent 31,3 % des déclarations d'accidents, 41% des accidents avec arrêt et 42,7% des jours d'arrêt.

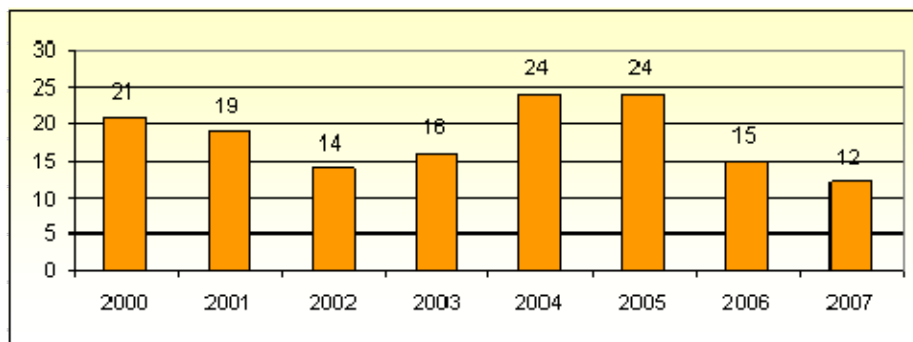


## 1.1.3 | Maladies professionnelles

### 1.1.3.1 | Déclarations de maladies professionnelles

En 2007, 12 maladies ont été reconnues au bureau des pensions et accidents du travail du CNRS.

#### [HISTO. 8] Déclarations de maladies professionnelles



### 1.1.3.2 | Types de maladies professionnelles déclarées

[TAB. 6] Maladies professionnelles reconnues en 2007

N° du tableau et type de maladie professionnelle	Nature	Nbre	Délégations concernées
N° 19B - Spirochétoses (à l'exception des tréponématoses)	Erythème migrant de Lipschutz, Troubles neurologiques Troubles cardiaques Troubles articulaires Encéphalo-myélite progressive. Dermatite chronique atrophiante. Arthrite chronique destructive.	1 cas	DR3 : Ile de France Est
N° 25 - Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline, des silicates cristallins, du graphite ou de la houille.	Affections dues à l'inhalation de poussières	2 cas	DR7 : Rhône Auvergne et DR10 : Alsace
N° 30 - Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante.	Plaques pleurales bénignes Plaques pleurales Autre (plaques pleurales)	1 cas	DR7 : Rhône Auvergne
N° 30B - Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante.	Plaques pleurales unilatérales non calcifiées	1 cas	DR3 : Ile de France Est
N° 42 - Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels.	Hypoacousie de perception par lésion cochléaire irréversible	1 cas	DR8 : Centre Poitou Charentes
N° 57A - Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail.	Épaule douloureuse simple Épaule enraidie succédant à une épaule douloureuse simple rebelle.	3 cas	DR3 : Ile de France Est, DR16 : Paris Michel Ange, DR17 : Bretagne et Pays de la Loire
N° 57C - Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail.	Canal carpien bilatéral	1 cas	DR11 : Alpes
N° 66Bis - Pneumopathies d'hypersensibilité.	Bronchoalvéolite aiguë ou subaiguë avec syndrome respiratoire (dyspnée, toux, expectoration) et/ou signes généraux (fièvre, amaigrissement) Fibrose pulmonaire avec signes radiologiques et troubles respiratoires confirmés.	1 cas	DR1 : Paris A
N° 98 - Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes.	Sciaticque par hernie discale Radiculalgie crurale par hernie discale	1 cas	DR3 : Ile de France Est

## 2 | BILAN DES REALISATIONS 2007

---

L'année 2007 a été marquée essentiellement par :

- Le développement de l'application informatique d'évaluation des risques
- La définition des conditions d'application de la réglementation sur la prévention du risque chimique
- La diffusion d'outils d'aide à la maîtrise de certains risques spécifiques (radioprotection, nanomatériaux, plan d'urgence)
- L'élaboration de plans régionaux « pandémie »

### 2.1 | Fonctionnement des instances de concertation

#### 2.1.1 | Comité d'hygiène et de sécurité

Le comité d'hygiène et de sécurité du CNRS s'est réuni à deux reprises au cours de l'année 2007 : les 27 mars et 25 mai.

- **Le 27 mars**, ont été notamment présentés et discutés :
  - l'avancement du programme de prévention et de sécurité,
  - la prévention des risques dans les unités mettant en œuvre les nanomatériaux,
  - le plan de pandémie grippale,
  - la suite de l'action sur les risques chimiques,
  - la présentation des différentes fiches d'exposition.
- **Le 25 mai**, ont été notamment présentés et discutés :
  - le bilan des accidents de service et des maladies professionnelles de 2006,
  - le bilan de prévention et de sécurité de 2006,
  - le programme de prévention et de sécurité pour 2007.

#### 2.1.2 | Comités spéciaux d'hygiène et de sécurité (CSHS)

- **CSHS constitués au niveau des délégations et des instituts nationaux**

Les sujets récurrents suivants sont traités au cours des réunions :

- bilans d'activité de l'ingénieur de prévention et de sécurité et des médecins de prévention,
- programmation et bilan des actions de formations réalisées,
- programmation et bilan des travaux de sécurité concernant le bâtiment ou les équipements de travail,
- analyse des accidents et incidents.

La coordination nationale de prévention et de sécurité participe généralement à ces réunions pour rappeler les objectifs et actions nationales de l'établissement.

- **CSHS constitués au niveau des unités**

Créés par les directeurs d'unité lorsque l'unité compte plus de cinquante personnes ou lorsque les risques le justifient, ils sont au nombre de 97.126 réunions de ces comités ont été tenues en 2007. On constate une forte participation des ingénieurs de prévention et de sécurité aux réunions des CSHS d'unité. En l'absence de CSHS d'unité, la concertation sur les questions d'hygiène et de sécurité s'effectue normalement dans le cadre du conseil de laboratoire.

## **2.2 | Actions récurrentes**

### **2.2.1 | Visites des unités**

Les visites des unités sont réalisées par les ingénieurs de prévention et de sécurité, avec le concours des ACMO et parfois d'autres spécialistes (médecins de prévention, personnel de services techniques). Environ 573 visites ont été réalisées au cours de l'année.

Ce sont :

- des visites systématiques des unités qui permettent aux préventeurs d'évaluer les risques liés aux activités, instruments, appareils, bâtiments et de proposer des mesures de prévention et de protection,
- des visites des unités afin de donner un avis sur le rapport hygiène et sécurité réalisé par les directeurs ou sur les déclarations concernant les sources radioactives ou les OGM. Ces visites permettent d'apprécier s'il y a adéquation entre les activités et les moyens à disposition du personnel (locaux et matériel).
- des visites de locaux afin de contrôler les installations techniques et réaliser des mesures (bruit, lumière, empoussièrement...).
- des enquêtes après accidents de service afin d'identifier les causes et d'envisager des améliorations pour prévenir ces accidents.
- des visites de poste de travail à la demande du personnel ou des médecins (pour personnel handicapé par exemple).
- L'ingénieur régional de prévention et de sécurité est également sollicité pour réaliser des visites afin de conseiller dans l'aménagement de nouveaux locaux.

### **2.2.2 | Activités en réseau**

Les activités en réseau, associant les divers préventeurs (ingénieurs de prévention et de sécurité, médecins de prévention, ACMO, chargés de mission, scientifiques...) initiées les années précédentes se sont poursuivies au cours de l'année 2007 :

- publication d'un bulletin de liaison,
- élaboration de procédures, de documents d'information, d'échanges,
- poursuite du déploiement du retour d'expérience : certaines délégations utilisent le logiciel permettant de collecter, analyser les informations relatives aux accidents et incidents survenant dans les unités, dans le but d'agir localement et de faire connaître ces expériences à l'ensemble de l'établissement,
- maintien de l'activité des groupes de travail pour contribuer au déploiement des actions prévues au programme national de prévention et de sécurité.

### 2.2.3 | Formations

Comme les années précédentes, des actions de formation ont été réalisées tant au niveau national que régional ou local.

Actions nationales de formation, mises en œuvre par la coordination nationale de prévention et de sécurité :

- Formation des ingénieurs de prévention et de sécurité : 2 réunions de coordination de deux jours et une réunion d'un jour.
- Formations destinées au réseau de préventeurs (ingénieurs de prévention et de sécurité, médecins de prévention, ACMO, membres de CHS, personnes compétentes en radioprotection...) :
  - Mise en situation d'un plan d'urgence
  - Elaboration du document unique
  - Gestion des déchets
  - ATEX
  - Prévention du risque routier.

Actions régionales de formation, mises en œuvre par les ingénieurs régionaux de prévention et de sécurité :

Un certain nombre de formations sont reconduites chaque année telles que :

- la sensibilisation aux risques professionnels pour les nouveaux entrants des unités et des services,
- les formations de secourisme et les sessions de recyclage,
- les formations sur la manipulation des extincteurs et les exercices d'évacuation proposés à l'ensemble du personnel,
- la formation initiale et continue des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO),
- la formation des membres des comités spéciaux d'hygiène et de sécurité des délégations et des unités.

Ensuite, suivant l'évaluation des risques et les besoins en formation identifiés par les Ingénieurs régionaux de prévention et de sécurité pour le personnel, d'autres formations sont proposées :

- soit d'ordre général tel que : les risques chimiques, biologiques, radioactifs...
- soit plus techniques : manipulation des autoclaves, risques électriques, lasers, plongée, formations pour habilitation électrique, conduite de chariot automoteur à conducteur porté, de pontier élingueur, de personne compétente en radioprotection.

Au total, ces formations ont concerné 6361 participants.

## **2.2.4 | Information et communication**

Dans ce domaine, on peut retenir :

- La publication de « Prévention infos », bulletin interne de liaison des préventeurs du CNRS (3 numéros, tirés à 4000 exemplaires),
- La mise à jour régulière des sites internet et intranet de la coordination nationale de prévention et de sécurité.

## **2.2.5 | Rapports sur l'état de la sécurité des unités**

Le rapport sur l'état de la sécurité des unités, produit par le directeur d'unité et visé par l'ingénieur de prévention et de sécurité, est normalement établi dans le cadre du fonctionnement des comités d'évaluation ou lors de la contractualisation.

42 avis ont été donnés cette année.

## **2.2.6 | Mise en œuvre de la convention particulière type applicable aux unités mixtes de recherche**

12 conventions particulières concernant l'hygiène et la sécurité dans les unités mixtes de recherche entre le CNRS et des établissements d'enseignement supérieur ont été signées, ce qui porte à 44 le nombre total de conventions.

## **2.2.7 | Travaux de sécurité dans les opérations immobilières**

Dans le cadre des crédits d'entretien destinés à des opérations spécifiques, des travaux de sécurité ont été réalisés : détection incendie, alarmes, conformités électriques, garde-corps, rénovation et mise en conformité de locaux de stockage de produits dangereux.

## **2.3 | Faits marquants 2007**

Le programme pluriannuel de prévention et de sécurité comporte neuf axes dont l'avancement en 2007 a été le suivant.

### **2.3.1 | Promouvoir la politique de prévention et de sécurité**

Le programme national de prévention et de sécurité et son avancement ont été présentés au CHS du CNRS, aux délégués régionaux, aux ingénieurs régionaux de prévention et de sécurité et à la plupart des CHS de délégation.

L'information et la sensibilisation des nouveaux directeurs d'unité sur la politique de sécurité du CNRS et son application ont été réalisées.

### **2.3.2 | Adapter la structure prévention et sécurité**

Un groupe de travail a été créé en janvier 2006 pour actualiser le contenu de la formation ACMO.

### **2.3.3 | Améliorer la connaissance des dommages et le retour d'expérience**

## **2.3.4 | Développer l'information et l'aide aux délégations**

### Risque radiologique

Le guide sur la radioprotection est achevé et prend en compte les derniers arrêtés. Il a été publié en octobre 2007.

### Nano-objets

La note CNPS/07/015 précisant les préconisations du CNRS vis-à-vis de ce risque potentiel a été diffusée aux directeurs d'unité en février 2007.

## **2.3.5 | Intégrer la sécurité dans la conception des locaux**

### Amiante

La réalisation des repérages de matériaux amiantés dans les bâtiments CNRS et l'établissement des dossiers techniques s'est poursuivie en 2007 sous le contrôle du BPI.

### Mise en sécurité/conformité

Un groupe de travail sur la mise en conformité - sécurité du patrimoine a été créé sous l'impulsion de la DFI et de la CNPS. Il traite des dossiers suivants :

- les dossiers techniques amiantes
- les sorbonnes
- les locaux à réglementation particulière (ERP, IGH)
- la sécurité du personnel de maintenance vis-à-vis du risque de chute de hauteur
- les ascenseurs.

### Risque chimique

Un repérage des situations à risque important dans les laboratoires a été poursuivi sur la demande du Département de Chimie et en concertation avec lui ; des mises en conformité ont été réalisées suite à ce repérage.

## **2.3.6 | Développer la maîtrise des risques professionnels**

### Evaluation des risques - Document unique

La démarche d'évaluation des risques et sa traduction dans l'élaboration d'un document unique ont été poursuivies en délégations.

Les IRPS ont été formés à cette application qui sera dans un premier temps mise en œuvre par les unités hébergées par le CNRS.

Risque lié au trajet : une formation d'une journée sur la maîtrise des véhicules a été mise en place.

## **2.3.7 | Se préparer aux situations d'urgence**

Le guide d'élaboration des plans d'urgence des délégations a été publié en septembre 2007.

### **2.3.8 | Réussir le partenariat**

Une nouvelle convention hygiène et sécurité a été signée le 15 mai 2007 entre le CNRS et le CEA.

### **2.3.9 | Respecter l'environnement**

Le développement des filières de déchets s'est poursuivi.

## 3 | PROGRAMME DE PREVENTION ET DE SECURITE 2008

---

### 3.1 | Cadre et objectifs

L'objectif ultime de toute politique de sécurité est la réduction du nombre et de la gravité des dommages, corporels en priorité mais aussi matériels, immatériels et environnementaux.

A cette fin, un programme pluriannuel a été construit en 2004 dans la continuité des actions entreprises les années précédentes et en introduisant une logique de système de management de la sécurité.

Les axes principaux de ce programme pluriannuel sont les suivants :

- **Promouvoir la politique de prévention et de sécurité**
- **Conforter la structure prévention et sécurité**
- **Améliorer la connaissance des dommages et le retour d'expérience**
- **Développer la formation, l'information et l'aide aux délégations**
- **Intégrer la sécurité dans la conception et l'entretien des locaux**
- **Développer la maîtrise des risques professionnels**
- **Se préparer aux situations d'urgence**
- **Réussir le partenariat**
- **Respecter l'environnement**

Ce programme prend en compte les évolutions du contexte constatées depuis plusieurs années au CNRS telles que :

- l'accroissement très important de la réglementation,
- le développement de l'intervention des autorités de contrôle (ASN, DRIRE, inspection H&S ministérielle...),
- la montée en puissance de politiques et de pratiques de la prévention chez les partenaires mais de façon hétérogène,
- la très forte charge de travail des IRPS et des ACMO,
- la généralisation de l'outil informatique dans toutes les activités,
- l'émergence de nouveaux risques,
- l'existence de signaux à entendre.

La réponse à ces évolutions passe en particulier par :

- la poursuite de la responsabilisation de la hiérarchie,
- l'adaptation et le renforcement de la structure prévention dans les unités et les délégations,
- un accroissement de la capacité de conseil et de coordination de la CNPS en soutien à l'activité en région,
- le développement d'un partenariat plus structuré,
- une réelle intégration à terme de la sécurité dans l'activité de recherche.



Le programme 2007 s'inscrit dans la continuité du programme pluriannuel. Il convient de citer tout particulièrement les actions suivantes parmi celles décrites dans ce programme.

A l'échelle des unités :

- Conforter les ACMO dans leur mission en adaptant leur formation et en tirant les enseignements de l'application de l'instruction les concernant.
- Réussir l'appropriation de l'évaluation des risques par le déploiement de l'application correspondante et la réalisation des plans d'action
- Assurer la maîtrise du risque chimique

A l'échelle des délégations :

- Réaliser le premier volet du programme risque trajet
- Développer une culture de gestion de crise en faisant vivre les plans « pandémie grippale »
- Poursuivre la construction d'un partenariat plus structuré en mettant en œuvre les dispositions des contrats quadriennaux

### **3.2 | Actions prévues en 2008 sur l'ensemble du CNRS**

Bien que le programme porte essentiellement sur les actions 2007, il a paru souhaitable, afin d'élargir la perspective, d'indiquer d'ores et déjà succinctement les actions pluriannuelles. En effet, en matière de sécurité, nombre d'actions nécessitent plusieurs années pour être menées à terme. De telles actions ne pourront donc, au mieux, qu'être engagées en 2007. Des précisions sur ce point sont fournies dans chaque cas. En absence de tout délai, l'action sera supposée achevée en 2007. Pour chaque axe, ces actions sont indiquées en premier.

Contrairement aux années passées, les actions sont regroupées selon les neuf axes du programme pour en souligner le caractère opérationnel et non, comme pour le bilan, selon les chapitres du « manuel sécurité » du CNRS. Toutefois les chapitres concernés par chaque axe sont indiqués entre crochets.

Enfin, ce programme prend en compte les priorités du programme annuel de prévention du ministère chargé de la recherche.

### **3.2.1 | Promouvoir la politique de prévention et de sécurité**

[Chapitres « Politique de santé et de sécurité » et « Plans d'actions et suivi »]

- Une chartre mettant en évidence l'engagement de la direction générale pour la santé et la sécurité sera rédigée au cours du premier semestre 2007.
- Le programme national de prévention et de sécurité et son avancement seront présentés au comité de direction, aux délégations et aux départements. Les délégations intégreront les éléments pertinents de ce programme dans leur propre programme annuel.
- La CNPS apportera son concours à l'opération de maîtrise globale des risques engagée au CNRS par le secrétariat général.

### **3.2.2 | Conforter la structure prévention et sécurité**

[Chapitre Organisation et structure]

Dans les unités :

- Dans la continuité de l'instruction n°06003DRH sur l'organisation de la prévention au sein des unités, ainsi que sur la nature et les conditions d'exercice de la mission des ACMO, la possibilité d'attribution de la prime ACMO aux chercheurs via l'IFSIC sera étudiée par la DRH.
- Un état de l'organisation de la prévention au sein des unités sera établi par la CNPS en coordination avec les délégations régionales. Il servira de base à la poursuite de la réflexion sur l'organisation de la prévention dans les unités.
- La refonte du contenu de la formation des ACMO sera achevée par le groupe de travail ad hoc en coordination avec les IRPS.

Dans les délégations :

Le renforcement des services de prévention et de sécurité sera poursuivi en fonction des situations de chaque délégation.

### **3.2.3 | Développer la formation, l'information et l'aide aux délégations**

[Chapitres Information, communication, documentation et formation et sensibilisation]

#### Formation et sensibilisation

- Le plan formation prévention 2007 élaboré en concertation avec le bureau national de formation et fourni en annexe, comporte les actions principales suivantes au niveau national
  - Formation continue des ingénieurs régionaux prévention et sécurité
  - Document unique
  - Risque chimique
  - Risque trajet
  - Risque lié aux atmosphères explosives (ATEX)
  - Gestion des situations d'urgence dans laboratoires L3
  - Mise en situation d'un plan d'urgence
  - Gestion des déchets
- La formation « prévention et management d'unité » destinée aux nouveaux directeurs d'unité sera poursuivie. Cette formation est un moyen efficace de promotion de la politique de prévention du CNRS vis à vis de son encadrement.

## Information, communication, documentation

- La veille documentaire (articles, normes...), venant en complément de la veille réglementaire, sera poursuivie.
- La CNPS ne dispose actuellement pas d'une base documentaire réglementaire et technique permettant un accès rapide aux informations nécessaires aux délégations. L'intérêt d'une telle base sera examiné.
- La parution de Prévention Infos se poursuivra par trois numéros.
- Une structure documentaire contenant les instructions, notes et autres documents sera mise à disposition des IRPS.

### **3.2.4 | Aide aux délégations**

La CNPS veillera à l'établissement de recommandations dans les domaines suivants afin de faciliter l'application de la réglementation par les délégations et unités.

#### Tabagisme

Les conditions d'application du décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 seront précisées.

#### Personnel temporaire

La note CT/YD 028 du 28 février 1992 sera mise à jour.

#### Risque chimique

- La production d'outils pour la mise en œuvre de cette réglementation sera achevée : une méthode semi quantitative d'évaluation des risques sera proposée après validation par le Service Central d'Analyse.
- La CNPS assurera auprès des délégations un soutien pour la sensibilisation des unités à la mise en œuvre de la réglementation.

#### Nano-objets

- La note précisant les recommandations du CNRS vis-à-vis de ce risque professionnel potentiel pour les agents sera publiée au 1er trimestre 2007.
- Les contacts seront poursuivis avec des organismes ad hoc, en particulier l'INRS, afin d'engager ou de consolider des coopérations pour dégager des recommandations en matière de métrologie et de protection.

#### Risque radiologique

Le guide sur la radioprotection sera publié au premier semestre 2007.

- La validation par la ASN des conseils relatifs aux demandes d'autorisation de détention de sources radioactives sera recherchée.
- Des précisions seront fournies aux directeurs d'unité concernant leur responsabilité en matière de radioprotection (organisation, nomination de PCR, contrôles...).

## ATEX

- Des recommandations sur l'application de la réglementation sur les atmosphères explosives seront élaborées.

### **3.2.5 | Intégrer la sécurité dans la conception et l'entretien des locaux**

[Chapitre Intégration de la sécurité à la conception, mises en conformité]

#### Opérations immobilières

- Les études préliminaires de sécurité, en particulier lors de la conception d'installations expérimentales à risques seront encouragées.
- L'application de l'instruction relative à la prise en compte de la sécurité dans le domaine immobilier est à conforter afin que l'ensemble des acteurs concernés soit pleinement associé aux projets de construction.

#### Amiante

- La CNPS veillera avec le BPI à l'achèvement des dossiers techniques amiante des délégations et au suivi de l'état des matériaux dans le cadre du groupe de travail « mise en sécurité des bâtiments CNRS ».
- Une campagne nationale sera engagée pour achever l'élimination des équipements de laboratoire contenant de l'amiante. Un budget sera réservé pour l'élimination des matériaux amiantés.
- La coordination médicale et la CNPS veilleront à la prise en compte par le CNRS du plan amiante ministériel.

#### Mise en conformité – sécurité

Un budget de 1,9 M€ est prévu pour les mises en sécurité - conformité des installations, hors installations électriques.

La réflexion engagée par la direction des finances et la CNPS sur la prise en compte de la sécurité dans l'entretien du patrimoine immobilier sera poursuivie, dans le cadre du groupe de travail ad hoc, en particulier sur les points suivants :

- Evaluation des budgets de travaux de mise en sécurité, dont ceux liés à l'amiante
- Elaboration d'un guide d'aide au classement des bâtiments (code du travail ou ERP)
- Elaboration de recommandations pour la sécurité du personnel de maintenance intervenant en façade
- Poursuite de l'enquête sur les sorbonnes

A terme, le groupe pourrait proposer des standards internes de sécurité dans la conception des laboratoires tel que prévu au programme pluriannuel dans le but de mieux prendre en compte les règles de sécurité lors de la conception, la construction, l'aménagement ou la modification de locaux ou de bâtiments.

- Unités du Département de Chimie

L'opération de mise en sécurité des unités du Département de Chimie de cinq délégations sera poursuivie auprès des autres délégations. Cette opération pour laquelle la CNPS a assuré la synthèse des recensements établis par les délégations et apporté son aide au

département pour la définition des actions à entreprendre, sera conduite en concertation avec le groupe de travail « mise en sécurité ».

### Accessibilité des locaux aux personnes handicapées

Un point sera fait concernant l'application de la réglementation en la matière en liaison avec le Bureau du Patrimoine Immobilier.

### **3.2.6 I Développer la maîtrise des risques professionnels**

[Chapitre Identification des dangers, évaluation et maîtrise des risques]

#### Evaluation des risques - Document unique

La démarche d'évaluation et de maîtrise des risques sera poursuivie activement sur l'ensemble des délégations. Pour cela :

- les actions correctives décidées par les directeurs des unités hébergées par le CNRS suite à l'évaluation des risques seront activement poursuivies et achevées rapidement pour celles qui concernent les situations les plus critiques ;
- les délégués régionaux veilleront, via les IRPS et dans le cadre des conventions d'Hygiène & Sécurité, à ce que les partenaires assument leur responsabilité vis-à-vis de cette obligation dans les UMR qu'ils hébergent.

La mise en place de l'application informatique destinée à faciliter la réalisation du document unique se déroulera comme suit.

- Afin d'assurer la pérennité de cette action, un groupe de travail sera créé comprenant des préventeurs, des informaticiens et des utilisateurs. Il sera chargé d'accompagner le déploiement et d'établir le cahier des charges des évolutions de l'application dont la réalisation sera effectuée sous la coordination de la DSI.
- Les bases de données et le document unique des unités seront dans un premier temps hébergés par le SSI de la DR10. Les conditions d'hébergement futur de l'application seront étudiées et mis en œuvre par la DSI.
- Les unités hébergées par le CNRS seront formées à l'évaluation des risques professionnels et à l'utilisation de l'application préalablement à sa mise à disposition. Un membre de la CNPS consacra la majeure partie de son temps pour assurer le succès de cette action en appui aux IRPS. Cette étape commencera dès le 2ème trimestre et s'étendra progressivement sur le reste de l'année à l'ensemble des unités concernées.
- La mise à jour annuelle du document unique sera réalisée via cette application informatique sous la responsabilité des directeurs d'unité.
- Un « collectif » des utilisateurs de cette application sera créé au 2ème trimestre par la CNPS et le Bureau National de la Formation sous une forme à définir afin de faciliter les échanges et de faire remonter les besoins d'évolution.
- Les conditions de mise à disposition de l'outil auprès des partenaires seront étudiées.

## Rapport d'activité d'unité

Les éléments communs entre le document unique et la partie sécurité du rapport d'activité d'unité pour les comités d'évaluation seront précisés. D'autre part, un état de la prise en compte de la sécurité dans ces rapports sera établi.

## Risque lié au trajet

La mise en œuvre du programme prévu sur 2006 sera achevée :

- formation et sensibilisation des IRPS et médecins de prévention dans le cadre d'une journée commune
- formation pratique spécifique à la conduite de véhicule
- note d'information auprès des délégués régionaux demandant d'intégrer cette problématique dans leur plan d'action de formation
- sensibilisation à destination des agents

Les principaux acteurs concernés sont les délégations, le BNF et la CNPS. Le groupe de travail ad hoc suivra l'avancement de cette opération.

## Chute et manutention

La réflexion sur les actions à mettre en œuvre pour réduire ces risques sera poursuivie.

## Risque chimique

Les directeurs d'unité veilleront à la mise en œuvre des recommandations figurant dans la note CNPS/06.30 du 23/06/06.

## Nano-objets

Un état des unités présentant un risque d'exposition à des nano-objets ou menant des recherches sur ce risque (toxicologie, métrologie, captage) sera réalisé par les départements (déjà réalisé par le Département de Chimie). Ceux-ci veilleront aussi à la mise en œuvre par les unités des recommandations de prévention et de protection édictés par la direction générale.

## Risque radiologique

L'IN2P3 a prévu un budget de 140K€ pour s'équiper en dosimétrie passive.

Une opération associant les délégations sera engagée pour éliminer les sources périmées.

### **3.2.7 | Améliorer la connaissance des dommages et le retour d'expérience**

[Chapitre Accidents et incidents : connaissance, analyse et suivi]

## Retour d'expérience

- La progression dans l'utilisation de l'application AÏE sera suivie par la CNPS ;
- La faisabilité d'un développement informatique permettant une exploitation plus pertinente et plus aisée de l'application sera examinée par la DSI sur commande de la CNPS.

- L'état sur les dommages aux biens et à l'environnement sera poursuivi en concertation entre la CNPS et les délégations afin de définir des actions pertinentes en la matière.

### **3.2.8 | Se préparer aux situations d'urgence**

[Chapitre Prévention et gestion des situations d'urgence]

La mise en place des plans d'urgence sera poursuivie comme suit.

Au niveau central :

- La formation de la cellule de crise de la Direction Générale sera poursuivie et coordonnée par le BNF.
- Suite au test effectué par la DR8, le guide d'élaboration des plans d'urgence sera publié au premier semestre 2007.

Au niveau local :

- Les délégations élaboreront progressivement leur propre plan d'urgence sur 2007-2008.
- Un soutien coordonné par le bureau national de la formation sera apporté aux délégations par le groupe de travail pour l'élaboration de ces plans.
- Une réflexion sera engagée avec la DRH sur les conditions de mise en œuvre de permanences.

#### Grippe aviaire

Au niveau central, le groupe de travail « grippe aviaire » poursuivra la coordination des actions de préparation à une situation de pandémie. Il contribuera en particulier à préciser le mode d'organisation et de fonctionnement de la cellule de la direction générale.

Au niveau régional, les délégations :

- établiront leurs plans de lutte pour celles qui ne l'ont pas encore fait ;
- veilleront à assurer le renouvellement des masques de protection ;
- testeront leur plan.

### **3.2.9 | Réussir le partenariat**

[Chapitre Partenariat]

Le bilan de l'application des conventions en cours d'élaboration à la CNPS en concertation entre les délégations sera achevé. Cette convention sera intégrée dans le contrat type en cours d'élaboration par la DPA.

La nouvelle version de la convention Hygiène & Sécurité entre le CNRS et le CEA sera signée par deux les partenaires au 1er trimestre 2007.

### **3.2.10 | Respecter l'environnement**

[Chapitre Identification des dangers, évaluation et maîtrise des risques]

- ICPE : La note précisant les conditions d'application de la réglementation sera diffusée par la CNPS auprès des délégations régionales au 2ème trimestre 2007 afin



de leur permettre de réaliser un bilan de leur situation administrative et de définir en conséquence un programme de régularisation de cette situation.

- Déchets et effluents : Un rappel sur les dispositions de la réglementation sur les effluents et rejets sera effectué par la CNPS au second semestre 2007.
- Conseiller à la sécurité pour le transport de matières dangereuses
- Les conditions d'application de cette réglementation seront précisées par la CNPS au second semestre 2007 sous forme d'une note afin de permettre aux délégations, voire à certaines unités, de prendre les dispositions nécessaires.



## 4 | ANNEXES

---

### Annexe 1 : Les structures d'hygiène et de sécurité

#### Les acteurs

- Au niveau national

1 coordonnateur national de prévention et de sécurité assurant la coordination,  
2 ingénieurs de prévention et de sécurité à la coordination nationale,  
4 chargés de mission :

- 1 pour les risques chimiques (auprès du Département de Chimie)
- 1 pour les risques radioactifs (auprès de la CNPS)
- 1 pour l'expérimentation animale (auprès du Département des Sciences du Vivant)
- 1 pour l'éthique (auprès du Département des Sciences du Vivant)

- Au niveau régional

- 19 ingénieurs régionaux de prévention et de sécurité,
- 9 adjoints ou assistants des ingénieurs régionaux.

- Au niveau local

1301 agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) assistant les directeurs d'unité.

#### L'inspection d'hygiène et de sécurité

Un corps d'inspecteurs rattachés à l'IGAENR assure la mission de contrôle de la mise en œuvre de la réglementation d'hygiène et de sécurité au CNRS ainsi que dans un certain nombre d'EPST et d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

#### Les instances consultatives

- 1 comité d'hygiène et de sécurité au niveau de l'établissement,
- 15 comités spéciaux d'hygiène et de sécurité au niveau des délégations,
- 97 comités spéciaux d'hygiène et de sécurité constitués au niveau d'unités.

## Annexe 2 : Les agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité

N°	DELEGATIONS	NOMBRE D'ACMO	
		formés en 2007	TOTAL
1	PARIS A	17	65
2	PARIS B	15	122
3	IDF EST	4	35
4	IDF SUD	6	74
5	IDF OUEST ET NORD	8	92
6	CENTRE EST	12	76
7	RHONE AUVERGNE	14	113
8	CENTRE POITOU CHARENTES	13	72
10	ALSACE	9	73
11	ALPES	12	62
12	PROVENCE ET CORSE	6	75
13	LANGUEDOC-ROUSSILLON	14	72
14	MIDI-PYRENEES	5	48
15	AQUITAINE LIMOUSIN	11	73
16	PARIS MICHEL ANGE	5	50
17	BRETAGNE ET PAYS-DE-LA- LOIRE	3	74
18	NORD PAS DE CALAIS ET PICARDIE	11	57
19	NORMANDIE	4	27
20	COTE D'AZUR	8	41
<b>TOTAL</b>		<b>177</b>	<b>1301</b>

### Annexe 3 : Les comités spéciaux d'hygiène et de sécurité

N°	DELEGATIONS	C.S.H.S DES DELEGATIONS	C.H.S. ETABLISSEMENTS PARTENAIRES	
		REUNIONS EN 2007	NOMBRE	REUNIONS EN 2007
1	PARIS A	1	5	9
2	PARIS B	1	4	6
5	IDF OUEST ET NORD	1	5	9
6	CENTRE EST	2	9	18
7	RHONE AUVERGNE	2	16	11
8	CENTRE POITOU CHARENTES	2	5	8
10	ALSACE	2	3	8
11	ALPES	1	3	7
13	LANGUEDOC-ROUSSILLON	2	6	10
14	MIDI-PYRENEES	1	8	5
15	AQUITAINE LIMOUSIN	1	4	4
16	PARIS MICHEL ANGE	2	6	17
17	BRETAGNE ET PAYS-DE-LA-LOIRE	2	8	12
18	NORD PAS DE CALAIS ET PICARDIE	2	3	5
19	NORMANDIE	3	6	7
<b>TOTAL</b>		<b>25</b>	<b>91</b>	<b>136</b>

Quatre délégations n'ont pas de C.S.H.S :

- Ile de France Est,
- Ile de France Sud,
- Provence,
- Côte d'Azur.

## **Annexe 4 : Formation nationale de prévention et de sécurité Bilan de l'année 2007**

### **Formation continue des IRPS**

Public : IRPS

Durée : 3 fois 2 jours

Date : 15 et 16 mars, 14 et 15 juin, décembre

Lieu : Vernon, Fréjus, Paris

### **Prévention du risque trajet**

Public : personnes effectuant de longs trajets professionnels ou domicile-travail

Durée : 1 jour

### **Formation EVRP**

Thème : échange et partage d'expérience sur l'évaluation des risques professionnels et l'utilisation de l'application informatique

Public : Utilisateurs (150 places)

Durée : 1 jour

Lieu : Paris

Remarque : cette action viendra en complément de l'action de formation qui sera conduite en délégation par les IRPS, aidés de la CNPS, pour former les utilisateurs

### **Mise en situation d'urgence**

Public : cellules de crise de délégation

Durée : plusieurs options : sensibilisation au plan d'urgence, accompagnement dans la démarche d'élaboration, relecture du plan d'urgence, mise en situation.

Intervenants : Argillos, CNPP

Date : 2007

Lieu : En délégation

### **La gestion des déchets dans les laboratoires**

Public : personnes en charge du conseil ou de la gestion des déchets en laboratoires (20 places)

Durée : 2 jours par session

Intervenants : différents spécialistes

Date : juin et septembre 2007

Lieu : Paris

## **Annexe 4 : Formation nationale de prévention et de sécurité Programme pour l'année 2008**

### **Formation continue des IRPS**

Public : IRPS

Durée : 2 fois 2j et 1 fois 1j

Date : 27 mars, 11 et 12 juin, 25 septembre, 26 et 27 novembre

Lieu : Paris, Toulouse, Meudon, Lille

### **Prévention du risque trajet**

Public: préventeurs

Durée : 1 jour

Intervenants : à définir

Date : à définir

Lieu : à définir

Public : personnes effectuant de longs trajets professionnels ou domicile-travail

Durée : 1 jour

Intervenants : à définir

Date : à définir

Lieu : à définir

### **Formation EVRP**

Thème : échange et partage d'expérience sur l'évaluation des risques professionnels et l'utilisation de l'application informatique

Public : Utilisateurs

Durée : 1 jour

Intervenants : à définir

Date : à définir

Lieu : Paris

Remarque : cette action viendra en complément de l'action de formation qui sera conduite en délégation par les IRPS, aidés de la CNPS, pour former les utilisateurs

### **Mise en situation d'urgence**

Public : cellules de crise de délégation

Durée : plusieurs options : sensibilisation au plan d'urgence, accompagnement dans la démarche d'élaboration, relecture du plan d'urgence, mise en situation.

Intervenants : CNPP

Date : 2007

Lieu : En délégation

## Annexe 5 : Crédits spécifiques d'entretien liés à la sécurité

Libellés des opérations	Programmation 2008
Ascenseurs	1 131 K€
Opération de désamiantage	270 K€
Dispositifs de sécurité (escaliers de secours, alarmes...)	199 K€
Toitures et façades (travaux liés aux interventions d'entretien)	163 K€
Maîtrise du risque chimique	115 K€
Opérations liées à l'handicap	114 K€
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 993 k€</b>

## Annexe 6 : Les principales actions 2007 par rapport aux objectifs nationaux et régionaux

N° DR	Délégation	ACTIONS
1	PARIS A	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Plan régional prévention grippe aviaire Diffusion de l'information sur les cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Mise à jour du document unique Renforcer le réseau des ACMO Accompagnement des PCR</p>
2	PARIS B	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Mise en œuvre au niveau régional de la gestion des situations d'urgence Poursuivre, en lien avec les partenaires universitaires, le déploiement du document unique</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Animation du réseau des personnes compétentes en radioprotection</p>
3	ILE DE France EST	<p>Par rapport aux objectifs régionaux Suivi réhabilitation LECSO Déclassement ou réduction du classement ICPE (activités de radiochimie, ...) Exercice d'évacuation Elimination des déchets chimiques à détruire Campagne d'évacuation des appareils de laboratoire contenant de l'amiante sur le campus de Thiais Mise en place d'une nouvelle consigne d'urgence Rédaction des plans de prévention pour les travaux de réhabilitation et interventions sensibles Application du décret CMR sur le campus de Thiais</p>
4	ILE DE FRANCE SUD	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Evaluation des risques : document unique Poursuite de l'application AïE Mise en place d'une cellule de crise</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Mise à niveau des dispositifs d'alarme incendie dans les bâtiments Mise en place de structures d'évacuation dans les bâtiments équipés d'alarme incendie et organisation d'exercice d'évacuation Mise en place de nouvelles consignes d'urgence sur le campus Mise en œuvre du plan d'urgence interne Poursuite de la gestion des entreprises extérieures Gestion du stockage des produits chimiques du laboratoire Mise en conformité de 3 soutes à déchets radioactifs dans les laboratoires Aimé Cotton Travaux de mise en sécurité</p>
5	ILE DE FRANCE OUEST ET NORD	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Poursuite de la mise en œuvre de l'élaboration du document unique Poursuite de la mise en œuvre de AïE Participation à la rédaction du dispositif régional d'urgence en cas de grippe aviaire</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Organisation en collaboration avec la DR6 d'une journée d'information sur l'état des connaissances sur les risques liés à la manipulation de nanomatériaux</p>
6	CENTRE EST	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Evaluation des risques professionnels (EVRP) : réaliser un suivi de l'avancement du document unique Evaluation des risques professionnels (EVRP) : mettre en œuvre et tester la nouvelle application informatique EVRP. Formation des ACMO au Logiciel de retour d'expérience AïE</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Réalisation d'une journée d'information sur les nanomatériaux avec la DR05 Base de Données en hygiène et sécurité Réalisation de mesures au poste de travail des nanoparticules avec l'INRS</p>
7	RHONE AUVERGNE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> 4 laboratoires de l'IN2P3 ont été transférés à la DR07</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Présentation du nouvel ingénieur de prévention aux Ingénieurs Hygiène et Sécurité des établissements partenaires et aux ACMO Visite des unités hébergées dans des bâtiments CNRS Poursuite de la visite des unités mixtes d'Auvergne Formations du nouvel IRPS</p>

N° DR	Délégation	ACTIONS
8	CENTRE POITOU CHARENTES	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Négociation du contrat rénové avec l'université de Tours. Evaluer les risques professionnels des unités. Application de la réglementation pour le Transport des Matières Dangereuses. Formation des ACMO au Logiciel de retour d'expérience AIE</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Mutualisation des contrôles des appareils sous pression sur le campus du CNRS d'Orléans Mutualisation des contrôles de radioprotection sur le campus du CNRS d'Orléans Réaliser une étude de faisabilité pour l'enlèvement des déchets papier/ carton sur le campus. Application de la réglementation concernant le risque biologique Mise en place des visites et des formations communes CNRS université de la Rochelle, université de Poitiers</p>
10	ALSACE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Document unique d'évaluation des risques</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Mise aux normes ATEX de plusieurs unités Intégration de la réglementation ATEX dans le futur bâtiment de l'Institut Charles Sadron Finalisation du plan défense du campus de Cronembourg Forte relance des visites d'unités Bilan et nouvelles mises en conformité des machines Sécurisation du local de déchets radioactifs</p>
11	ALPES	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> mise en place opérationnelle d'une cellule pour la gestion de crise mise en place d'un plan de prévention et de lutte pandémie grippale</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Suivi des plans d'action du document unique dans les unités hébergées Prévention risque chimique Sécurité incendie : exercices, évacuation bâtiments et installations alarmes sonores pour bâtiments campus CNRS (polygone) Accompagnement unités dans l'application de nouvelles réglementations (risque chimique, radioprotection)</p>
12	PROVENCE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Gestion de crise (plan de pandémie grippale) Document unique Réalisation du dossier technique amiante</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Mise en place réseau de prévention Inter établissements</p>
13	LANGUEDOC ROUSSILLON	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Mise en place du plan grippe aviaire Mise en place effective de la collecte papier/carton sur les 2 campus</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Réduction du nombre de zones contrôlées et surveillées Prise en compte du volet hygiène et sécurité dans les plans de formation unités Mise en place d'un comité de suivi L3</p>
14	MIDI PYRENEES	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Suivi de la mise en œuvre de l'évaluation des risques dans l'ensemble des unités en liaisons avec les différents partenaires Assister les laboratoires de recherche dans la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur le risque chimique Finalisation du Dossier Technique Amiante</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Renforcement des contrôles périodiques obligatoires Renforcer le réseau d'ACMO Anticiper les échéances réglementaires au niveau de la formation des PCR Suivi des opérations immobilières Promotion de la sécurité au sein de la délégation à travers le nouveau site web</p>



N° DR	Délégation	ACTIONS
15	AQUITAINE LIMOUSIN	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Poursuite de l'application AïE Prévention et gestion des situations d'urgence : inventaire des moyens humains et organisationnels nécessaire au fonctionnement des unités en situation dégradée. Signature des conventions particulières H et S.</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Consolider l'utilisation des outils d'aide à la Prévention et à la Sécurité dans les unités pour permettre aux directeurs un pilotage dans ce domaine Mettre en place des indicateurs de performance dans le domaine de la Prévention et de la Sécurité</p>
16	PARIS MICHEL- ANGE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Evaluation des risques professionnels : suite Consolidation du réseau ACMO Valorisation du retour d'expériences (AïE) Préparation aux situations de crises</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Information des unités sur les nouvelles réglementations Renforcement des relations avec les établissements partenaires</p>
17	BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Politique de santé et de sécurité : Réunir trois fois le CSHS de la délégation de façon à maintenir une fréquence moyenne de deux réunions an Mise à jour des documents uniques des unités dont l'opération est pilotée par l'IRPS Diffusion de la note sur la maîtrise du risque chimique Faire en sorte que toutes les unités hébergées dans la délégation aient accès à l'application AïE Transfert de la DR28 vers les autres délégations Diffusion de l'instruction ACMO aux DUR</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Répondre à la demande locale en concertation avec les partenaires</p>
18	NORD PAS DE CALAIS PICARDIE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Développer la maîtrise des risques professionnels Prévention et Sécurité : clarifier les relations avec les partenaires.</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Dynamiser les pratiques d'intervention en hygiène et sécurité : conseil aux laboratoires</p> <p><b>Confirmer la dynamique en matière d'hygiène et sécurité : réseau des ACMO</b> Confirmer la présence de la cellule de prévention dans les unités à travers l'audit et le conseil. Animer le réseau ACMO Relations avec les partenaires</p>
19	NORMANDIE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Politique de santé et de sécurité : Réunir trois fois le CSHS de la délégation de façon à maintenir une fréquence moyenne de deux réunions an Mise à jour des documents uniques des unités dont l'opération est pilotée par l'IRPS Diffusion de la note sur la maîtrise du risque chimique Faire en sorte que toutes les unités hébergées dans la délégation aient accès à l'application AïE Transfert de la DR28 vers les autres délégations Diffusion de l'instruction ACMO aux DUR</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Répondre à la demande locale en concertation avec les partenaires</p>
20	COTE D'AZUR	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Documents Uniques Plan régional grippe aviaire</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Prix Prévention Sécurité Mise en œuvre de la convention de mutualisation</p>

## Annexe 7 : Les objectifs de prévention et de sécurité 2008 (Déclinaison nationale et régionale)

N° DR	Délégation	OBJECTIFS DE PREVENTION ET DE SECURITE 2008
1	PARIS A	Objectif 1 : Simulation de crise dans une unité hébergée Objectif 2 : Limiter l'exposition aux cancérogènes mutagènes et toxiques pour la reproduction
2	PARIS B	<b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Objectif 1 : Déploiement de l'application informatique EVRP Objectif 2 : Prévention et gestion des situations d'urgence <b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Objectif 1 : Accompagner les unités dans les restructurations liées au désamiantage du Campus de Jussieu et à la localisation de l'Université sur le site de Paris Rive Gauche Objectif 2 : Evaluation des risques professionnels Objectif 3 : Maîtrise du risque toxique
3	ILE DE FRANCE EST	<b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Objectif 1 : Formation des ACMO au logiciel d'évaluation des risques Objectif 2 : Sensibilisation des directeurs d'unité aux responsabilités civiles et pénales Objectif 3 : Signalisation des locaux à risques <b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Objectif 1 : Suivi des travaux de réhabilitation du bâtiment D du campus de Thiais Objectif 2 : Terminer l'inventaire, estimer l'exposition de chaque personne manipulant des produits CMR, mettre en place des actions correctives si nécessaire Objectif 3 : Organiser des exercices d'évacuation Objectif 4 : Mise en place d'un nouveau local de stockage des déchets chimiques sur le campus de Thiais Objectif 5 : Renouveler le CSHS de la délégation
4	ILE DE FRANCE SUD	<b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Objectif 1 : Déploiement de l'application informatique de l'évaluation des risques Objectif 2 : Identification des situations à risque dans les unités de chimie Objectif 3 : Mise en place des procédures dans le cadre d'une gestion de crise <b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Objectif 1 : Poursuite de la mise en conformité des soutes chimiques et radioactifs Objectif 2 : Poursuite de la gestion des entreprises extérieures pour les entreprises intervenant de façon permanente sur le campus Objectif 3 : Poursuite de la mise à niveau des dispositifs d'alarme incendie dans les bâtiments et de la mise en place de structures d'évacuation dans les bâtiments équipés de systèmes d'alarme incendie.
5	ILE DE FRANCE NORD OUEST	Objectif 1 : Poursuivre la mise en œuvre de l'évaluation des risques et l'actualisation des documents uniques des unités Objectif 2 : Elaboration du plan d'urgence en délégation Objectif 3 : Poursuivre la collaboration avec l'INRS et les laboratoires sur la métrologie des nanoparticules au poste de travail.
6	CENTRE EST	<b>Par rapport aux objectifs nationaux</b> Objectif 1 : accompagner les universités nancéennes dans la rédaction de conventions particulières en hygiène et sécurité Objectif 2 : Evaluation des risques professionnels (EVRP) : réaliser un suivi de l'avancement du document unique Objectif 3 : Evaluation des risques professionnels (EVRP) : mettre en œuvre et tester la nouvelle application informatique EVRP. Objectif 4 : Logiciel de retour d'expérience AË - information et formation du réseau des préventeurs au logiciel de retour d'expérience. Objectif 5 : Prévention du risque chimique. <b>Par rapport aux objectifs régionaux</b> Constituer une base de données en H et S sur les unités de recherche pour enrichir la base de données DCE. Réaliser des réunions de bilan annuel avec les ingénieurs d'hygiène et de sécurité des universités Organiser les réseaux de correspondants de laboratoire. Accroître la connaissance des risques professionnels sur les nanomatériaux.

N° DR	Délégation	OBJECTIFS DE PREVENTION ET DE SECURITE 2008
7	RHONE AUVERGNE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b>            Objectif 1 : Poursuite de l'intégration des laboratoires de l'IN2P3 de la région Auvergne à la délégation            Objectif 2 : Déploiement de l'application informatique nationale « Evaluation des risques professionnels (EVRP) » dans les unités            Objectif 3 : Collaboration avec le service Patrimoine et Logistique de la délégation sur le dossier de repérage de l'amiante dans les unités et des actions de confinement ou de retrait à engager si nécessaire</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b>            Objectif 1 : Poursuite des visites des laboratoires de la délégation Rhône Auvergne associés au CNRS            Objectif 2 : Travail avec le réseau des ACMO dans les laboratoires pour définir leurs attentes et élaborer des actions collectives            Objectif 3 : Aide au service technique et logistique et à la maîtrise d'œuvre pour la construction du projet ISA (Institut des Sciences Analytiques) et suivi des dossiers réglementaires liés à ce projet.</p>
8	CENTRE POITOU CHARENTE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b>            Objectif 1 : Conventionner l'Hygiène et Sécurité avec nos partenaires            Objectif 2 : Logiciel de retour d'expérience AÏE - information et formation du réseau des préventeurs au logiciel de retour d'expérience.            Objectif 3: Formation des ACMO            Objectif 4 : Evaluation des risques professionnels (EVRP) : mettre en œuvre et tester la nouvelle application informatique EVRP.            Objectif 5 : Prévention du risque chimique.            Objectif 6 : Amélioration du dispositif de gestion de crise.            Objectif 7 : Amélioration du plan d'actions grippe aviaire.</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b>            Objectif 1 : Suivi de l'inspection hygiène et sécurité de fin septembre 2006            Objectif 2 : mutualisation des contrôles des sorbonnes sur le campus du CNRS d'Orléans</p>
10	ALSACE	<p>Objectif 1 : Réaliser un plan de pandémie grippale            Objectif 2 : Faire le point sur l'application de la réglementation relative aux appareils sous pression            Objectif 3 : Intégrer Les exigences de sécurité dans les contrats des unités            Objectifs 4 : Mettre en place une stratégie de vérification périodique des équipements de ventilation, notamment les sorbonnes et mise en conformité            Objectif 5 : Faire le bilan de la situation administrative des unités en site propre            Objectif 6 : Renforcer l'application de la réglementation relative à la protection des salariés exposés à de l'amiante.            Objectif 7 : Connaître la situation des sites propres par rapport à l'accueil au public            Objectif 8 : Connaître la situation des sites propres par rapport à la réglementation des ICPE            Objectif 9 : Réaliser les plans d'urgence sur les sites propres. Mettre en place la gestion de crise à la délégation            Objectif 10 : Déployer l'Application Evaluation des Risques professionnels dans les unités en site propre            Objectif 11 : Mettre à jour le manuel et les procédures de management de la santé et de la sécurité au travail</p>
11	ALPES	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b>            Objectif 1 : Mise en œuvre de la prévention du risque chimique dans les unités            Objectif 2 : Déploiement du logiciel EVRP            Objectif 3 : Finalisation et mise à jour du plan de pandémie grippale</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b>            Objectif 1 : Sécurité incendie : exercices, évacuation bâtiments et installation alarmes sonores            Objectif 2 : Accompagnement des unités dans dossiers d'autorisation DGSNR</p>
12	PROVENCE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b>            Objectif 1 : Déploiement du logiciel EVRP dans les unités hébergées            Objectif 2 Prévention du risque chimique</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b>            Objectif 1 : Renforcement du partenariat (convention avec les partenaires)</p>
13	LANGUEDOC ROUSSILLON	<p>Objectif 1 : Mieux appréhender le risque chimique</p>

N° DR	Délégation	OBJECTIFS DE PREVENTION ET DE SECURITE 2008
14	MIDI PYRENEES	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b>            Objectif 1 : Déploiement de l'application informatique EVRP sur la délégation en relation avec nos partenaires            Objectif 2 : Assister les laboratoires dans la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur les risques chimiques            Objectif 3 : Relance systématique des ACMO avec copie de la déclaration d'accident</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b>            Objectif 1 : Poursuite l'action de formation des PCR afin d'anticiper l'échéance du 1er janvier 2008            Objectif 2 : Développer l'accueil des nouveaux entrants au niveau des unités de recherche</p>
15	AQUITAINE LIMOUSIN	<p>Objectif 1 : Déploiement de l'application informatique EVRP sur la délégation            Objectif 2 : Mise en place d'un plan d'urgence et gestion de crise</p>
16	PARIS MICHEL-ANGE	<p>Objectif 1 : Déploiement de l'application informatique EVRP            Objectif 2 : Réflexion sur le risque trajet            Objectif 3 : Gestion de crise            Objectif 4 : Evaluation du risque ATEX et du risque chimique            Objectif 5 : Développement du partenariat            Objectif 6 : Suivi des travaux liés à la sécurité sur CGM :            Objectif 7 : Modernisation installations électriques (supp. 110/200volts)            Objectif 8 : Remplacement grilles d'entrée            Objectif 9 : Remplacement de fenêtres des bureaux (condition de travail)            Objectif 10 : Implication + forte ACMO sur Campus Gérard Mégie : avec mise en place informations / travaux</p>
17	BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b>            Objectif 1 : Participation au groupe de travail CNRS « formation des ACMO »            Objectif 2 : Mise à jour des documents uniques des unités dont l'opération est pilotée par l'IRPS, en utilisant le support informatique en cours d'élaboration sous la responsabilité de la CNPS            Objectif 3 : Promouvoir l'utilisation du support informatique CNRS auprès des ACMO des autres unités et des IHS des établissements partenaires            Objectif 4 : Négociation et mise à jour des conventions dans le cadre l'année de préparation des renouvellements des contrats d'établissements en se référant à la convention partenariat renouvelé</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b>            Répondre à la demande locale en concertation avec les partenaires</p>
18	NORD PAS DE CALAIS ET PICARDIE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b>            Objectif 1 : Assister toutes les unités dans la maîtrise du risque chimique            Objectif 2 : Savoir gérer les crises.</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b>            Objectif 1 : Confirmer la présence de la cellule de prévention en Nord Pas de Calais et Picardie            Objectif 2 : Apporter un service de proximité en matière de prévention</p>
19	NORMANDIE	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b>            Objectif 1 : Participation au groupe de travail CNRS « formation des ACMO »            Objectif 2 : Mise à jour des documents uniques des unités dont l'opération est pilotée par l'IRPS, en utilisant le support informatique en cours d'élaboration sous la responsabilité de la CNPS            Objectif 3 : Promouvoir l'utilisation du support informatique CNRS auprès des ACMO des autres unités et des IHS des établissements partenaires            Objectif 4 : Négociation et mise à jour des conventions dans le cadre l'année de préparation des renouvellements des contrats d'établissements en se référant à la convention partenariat renouvelé</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b>            Objectif 1 : Améliorer le fonctionnement du CHS de la délégation            Objectif 2 : Améliorer la prise en compte de la prévention au sein de chaque unité            Objectif 3 : Maintenir l'appui des unités</p>
20	COTE D'AZUR	<p><b>Par rapport aux objectifs nationaux</b>            Objectif 1 : mettre en œuvre la fiche individuelle d'exposition risque chimique</p> <p><b>Par rapport aux objectifs régionaux</b>            Objectif 1 : Elimination des sources radioactives orphelines avec les autres Etablissements            Objectif 2 : Réalisation de 60% des actions proposées par documents uniques</p>

## Annexe 8 : Fiches de suivi

### FICHE 1 : Formation des ACMO

#### OBJECTIF

Proposer à la direction générale une version rénovée des modules de formation des ACMO en prenant en compte l'évolution du contexte.

#### Bénéfice

Répondre le plus objectivement aux missions de l'ACMO telles qu'elles sont définies dans la réglementation et dans l'instruction spécifique.

#### SITUATION

Suite à l'évolution des textes réglementaires, du contexte de travail des unités (partenaires), de nombreuses modifications aux formations ACMO ont été apportées par les délégations régionales. Il paraît nécessaire de redéfinir le programme dans le cadre d'une trame définie nationalement et de remettre à jour l'ensemble des modules de formation.

Un groupe de travail a été créé en janvier 2006 pour assurer cette mission.

Actions	Responsable	Délai initial	Réalisé
<ul style="list-style-type: none"><li>Examiner la situation présente</li></ul>	Groupe de Travail		2006
<ul style="list-style-type: none"><li>Proposer une version rénovée des modules de formation</li></ul>	Groupe de Travail	Fin 2006	12 modules déjà rédigés
<ul style="list-style-type: none"><li>Prendre en compte l'aspect de « la communication » ACMO</li></ul>	Groupe de Travail		2006
<ul style="list-style-type: none"><li>Proposer une présentation adaptée des modules de formation</li></ul>	Groupe de Travail	Fin 2006	Réflexion en cours

**GT** (composition 2007) : I. GAUCHER (animateur), S. LEBLANC, B. LECETRE ROLAND, L. MAZO, E. TRICART, I. VASSIAS, A. RIMEYMEILLE, A. SEGUI.

## OBJECTIF

Mettre en œuvre sur l'ensemble des délégations et unités une démarche de prévention du risque chimique.

## Bénéfice

Mettre à disposition des unités une démarche de la prévention du risque chimique permettant, fournir des priorités d'actions et mesurer les progrès accomplis.

## SITUATION

Les documents uniques ont été rédigés, sous forme papier et selon le modèle fourni dans le guide diffusé en 2003, dans la très grande majorité des unités. Une partie concerne le risque chimique. Mais depuis les décrets sur la prévention du risque chimique, l'évaluation des produits et substances dangereux doit être plus approfondie.

Un groupe de travail a été créé en février 2006 afin de proposer une aide une démarche à l'évaluation du risque chimique et de fournir des documents et des outils nécessaires à cette démarche.

Actions	Responsable	Délai initial	Réalisé
<ul style="list-style-type: none"><li>Réalisation d'une note destinée aux délégués régionaux pour expliquer la démarche</li></ul>	GT	T2 2006	T2 2006
<ul style="list-style-type: none"><li>Réalisation d'une note destinée aux directeurs d'unité pour expliquer la démarche</li></ul>	GT	T2 2006	T2 2006
<ul style="list-style-type: none"><li>Elaboration d'une fiche de sensibilisation destinée à l'ensemble des personnes</li></ul>	GT		T1 2007
<ul style="list-style-type: none"><li>Elaboration d'un modèle d'inventaire</li></ul>	GT	T2 2006	T2 2006
<ul style="list-style-type: none"><li>Elaboration d'une fiche individuelle d'exposition pour les substances et préparations dangereuses commune avec l'INSERM</li></ul>	GT	T4 2006	T4 2006
<ul style="list-style-type: none"><li>Validation d'une méthode semi-quantitative</li></ul>	GT/Service centrale d'analyse	2007	

**GT** : S. BERNIER, A. BRENDÉL, B. DIERS, M-F. GRENIER LOUSTALOT, F. GUERIN (animateur), A. MACIEJEWSKI, P. LANDAIS, C. LUCAS, S. MANGEMATIN, S. MUNCH, G. de SAINT MARTIN, J-M. SAVARIAULT.



## OBJECTIF

Mettre en œuvre sur l'ensemble des délégations et unités une démarche de prévention des risques professionnels (identification des dangers, évaluation des risques, élaboration et mise en place d'actions correctives) et en consigner les résultats dans un document unique.

## Bénéfice

Mettre à disposition des unités un véritable outil de pilotage de la prévention permettant de rationaliser la démarche, faciliter le dialogue sur l'évaluation des risques, fournir des priorités d'actions et mesurer les progrès accomplis. Cet outil fournira aussi une synthèse datée et périodique ainsi que la traçabilité des expositions sur une période donnée.

## SITUATION

Les documents uniques ont été rédigés, sous forme papier et selon le modèle fourni dans le guide diffusé en 2003, dans la très grande majorité des unités.

Une application informatique permettant de générer les documents uniques, de constituer une base de connaissance partagée des risques professionnels et de disposer d'un historique a été développée puis testée en 2006.

Un groupe de travail a été créé en février 2007 afin de déployer cette application.

Actions	Responsable	Délaï initial	Réalisé
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre l'application à disposition des unités hébergées par le CNRS</li> </ul>	RSI DR10	Juin 2007	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner le déploiement</li> <li>- assurer l'interface avec les utilisateurs</li> <li>- dresser un état régulier de la mise en œuvre</li> </ul>	GT GT	Au cours de 2007	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Former les DU et les ACMO à l'application</li> </ul>	IRPS/D. CADY	Dès la mise à disposition	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer les évolutions de l'application et sa maintenance</li> <li>- établir le cahier des charges des évolutions de l'application</li> <li>- coordonner la réalisation</li> </ul>	GT DSI	2 <sup>ème</sup> semestre 2007 Fin 2007	
<ul style="list-style-type: none"> <li>assurer la maintenance</li> </ul>	RSI DR10 (v1)/DSI (v2)		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la mise à jour annuelle du document unique via l'application</li> </ul>	Unités	Fin 2007	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Préciser les conditions de mise à disposition des partenaires</li> </ul>	DG/DSI		

**GT:** L. AGGERBECK, J-M. BURGIO, D. CADY, F. GUERIN (animateur), Y. FENECH, X. GRANDIER-VAZEILLE, S. HAZEBROUCK, M. SILVAIN, J-M. TRIO, V. VAQUIE

## FICHE 4 : Prévention des accidents de trajet

### OBJECTIF

Obtenir une bonne connaissance des risques liés aux trajets et des moyens de les maîtriser, puis mettre en place ces moyens.

### Bénéfice

Réduire à terme de manière significative le nombre d'accidents liés à ces risques.

### SITUATION

Les accidents de trajet constatés au CNRS représentent 48% de la totalité des jours d'arrêt pour accident.

Ce risque a fait l'objet depuis plusieurs années d'actions de fond dans nombre d'organismes ou d'entreprises confrontés au problème. Une opération a été définie dans le cadre du CCHS et un groupe de travail a été créé en mai 2004

Actions	Responsable	Délai initial	Réalisé
<ul style="list-style-type: none"><li>Analyser les données disponibles sur les accidents de trajet au CNRS sur les dernières années</li></ul>	GT	3 <sup>ème</sup> ou 4 <sup>ème</sup> trim. 2004	2005
<ul style="list-style-type: none"><li>Etudier les actions mise en œuvre dans les entreprises et organismes dans ce domaine et en faire une synthèse</li></ul>	GT	3 <sup>ème</sup> ou 4 <sup>ème</sup> trim. 2004	2005
<ul style="list-style-type: none"><li>Elaborer des propositions d'actions à discuter en CHS et à soumettre à la direction générale</li></ul>	GT	Présentation au 1 <sup>er</sup> CHS de 2005	Présentation au CHS de mars 2006
<ul style="list-style-type: none"><li>Etablir un plan d'action à partir de ces propositions</li></ul>	DG	2 <sup>ème</sup> trim. 2006	2 <sup>ème</sup> trim. 2006
<ul style="list-style-type: none"><li>Mettre en œuvre le plan d'actions décidé</li></ul>	CNPS / délégations	2006-2008	3 actions réalisées en 2006
<ul style="list-style-type: none"><li>Accompagner cette opération et en dresser un bilan régulier</li></ul>	GT	2006-2008	

**GT** : S. BERNIER, C. BOTINEAU, A. DARIDOR, A. MACIEJEWSKI (animateur), H. LEMERCIER, G. MANVILLE, P. MONFORT, A. WEISWALD



## OBJECTIF

Mettre en place un processus permettant la connaissance et l'analyse des accidents et des incidents, ainsi que l'identification et la réalisation d'actions de prévention.

## Bénéfice

Utiliser les enseignements tirés de ces accidents pour éviter qu'ils ne se reproduisent, les faire partager et, au-delà, repérer les facteurs potentiels d'accidents.

## SITUATION

L'application AÏE est l'outil développé par le CNRS pour le retour d'expérience sur les accidents et incidents. Ses fonctions sont :

- fournir une information rapide, fiable, pertinente et systématique.
- déclencher l'analyse des événements et la mise en œuvre d'actions correctives.
- développer le retour d'expérience auprès des préventeurs.
- consolider les informations
- permettre la réalisation de statistiques et d'analyses multifactorielles et consécutivement l'élaboration d'actions nationales de prévention.

Cet outil, très utile pour la prévention, ne bénéficie par encore d'une audience suffisante. En conséquence, un groupe de travail ad hoc a été chargé de faire des propositions afin d'accélérer la mise en œuvre de l'application à partir d'un état dressé en novembre 2004.

Actions	Responsable	Délai initial	Réalisé
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce qu'au moins tous les accidents déclarés soient reportés dans AÏE</li> </ul>	ACMO / IRPS	Dès juillet 2004	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des solutions pour accélérer la mise en œuvre et apprécier l'adéquation de l'application aux fonctions attendues</li> </ul>	GT	Fin 2004	janvier 2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les propositions de court terme :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les améliorations techniques réalisables par l'administrateur</li> <li>- Améliorer l'information des ACMO sur les accidents via les services médicaux et les gestionnaires d'unité</li> <li>- Inclure les ACMO dans le circuit des déclarations d'AT</li> <li>- Afficher sur intranet les résultats statistiques, faits marquants et fiches synthétiques tirés de AÏE</li> </ul> </li> </ul>	CNPS  SG (DRH)  BPAT  CNPS		Fait  janvier 2006  Début 2007  Fait
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les propositions de long terme :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire évoluer l'application pour une exploitation plus pertinente et plus aisée</li> </ul> </li> </ul>	DSI	2006-2007	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivre la progression dans l'utilisation de l'application</li> </ul>	CNPS	En continu	

**GT** : A. ANGELINI, S. BERNIER, Y. FENECH (animateur), M. LAMBERT, M-P. PANTUSI, V.SATGE, V. ROUSTAN, M. WOLFF

## FICHE 6 : Maitrise des situations d'urgence

### OBJECTIF

Fournir aux délégations et à la direction générale les moyens d'anticiper et de gérer les situations d'urgence ou de crise.

### Bénéfice

Eviter l'improvisation, très souvent cause aggravante, dans de telles situations.

### SITUATION

Au niveau de la direction générale, une procédure d'alerte a été mise en place en avril 2004 et une cellule de crise a été créée et sensibilisée en janvier 2005.

Au niveau régional, la formation des cellules de crise de délégation a été achevée en octobre 2004.

Un groupe de travail a été créé pour aider les délégations à mettre en place un plan d'urgence interne.

Actions	Responsable	Délai initial	Réalisé
<ul style="list-style-type: none"><li>Elaborer un guide pour la rédaction de plans d'urgence en délégation</li></ul>	GT	Fin 2004	mi- 2006 En cours de test sur DR8
<ul style="list-style-type: none"><li>Diffuser le guide</li></ul>	CNPS		Prévu juillet 2007
<ul style="list-style-type: none"><li>Assurer le soutien à la mise en place des plans d'urgence de délégation</li></ul>	GT, BNF, CNPS	A la demande (cf. ci-dessous)	
<ul style="list-style-type: none"><li>Mettre en place une organisation de crise et un plan d'urgence sur chaque délégation</li></ul>	DR	2006 -2007	

**GT** : I. ANDRE, J-P CARESSA, J-B DUBURCQ, C. ENAME, F. GUERIN (animateur), B. ILLE, S. MUNCH, L. RAGE, B. ROBERT / C. WEBER, G. de SAINT MARTIN, D. TERRILLON, R. THIVET